

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 941

16 avril 2008

SOMMAIRE

autos-eb S.A.	45147	Neurochem Luxco II S.à r.l.	45125
B-Line S.A.	45163	Neurochem Luxco I S.à r.l.	45124
Cartucho IP	45146	Oceanic Investments S.à r.l.	45123
Corona Holding S.A.	45134	Oceanic Investments S.à r.l.	45124
EAB Finances S.A.	45163	PM France 1 S.à r.l.	45150
EPO International S.à r.l.	45153	PM France 2 S.à r.l.	45151
Eurasia Development S.A.	45127	PM France Industrial Investments S.à r.l.	45149
Euroeastern S.A.	45128	PM France Industrial S.à r.l.	45150
European Rail Freight I S.à r.l.	45154	PM France Office Investments S.à r.l.	45148
Excess International S.A.	45128	PM France Office S.à r.l.	45149
Exclusive Participations S.A.	45129	PM France Retail Investments S.à r.l.	45147
Felton S.A.	45128	PM France Retail S.à r.l.	45148
First Avenue S.A.	45129	Porthos Te S.à r.l.	45156
Fraco S.A.	45122	Resiworld S.A.	45152
Genius Loci S.à r.l.	45125	Royal 22	45152
Global Information Technology S.A.	45131	S.A.B.B. 2002 S.A.	45130
Good Luck Investments S.A.	45122	Sinram S.A.	45126
Health Development Company S.A.	45122	Sival International S.A.	45127
Hekuba S.A.	45162	SJ Properties Chocolate LuxCo1 S.à r.l.	45162
Holpa S.A.	45122	Solidus Partners S.C.A.	45125
International Global Fund Management (Luxembourg) S.A.	45152	Solter Investments S.A.	45126
Le Rêve S.A.	45153	Summerhill Holding S.à r.l.	45135
Mambor Investments S.A.	45131	Supply Chain Management Consultancy	45151
Medelfin S.A.	45132	Tooris Estates S.A.	45124
Memotech S.A.	45131	Top in Center S.à r.l.	45153
Mezz Participations S.A.	45133	Valadon SA	45147
MGPF S.A.	45133	Virgo S.A.	45130
Milip Investment S.A.	45134	VI-Venture Investment S.A.	45132
Mondi Real Estate S.A.	45135	Whisky Club Luxembourg A.s.b.l.	45126
Mondo Komerco Holding S.A.	45153	WP Roaming IV S. à r.l.	45166
Montefiore S.A.	45123	Zimmer Luxembourg II S.à r.l.	45124
MSD Partners S.à r.l.	45152		
M.T.M. S.A.	45153		
Musiner Finances S.A.	45123		

Fraco S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 11.564.

Le Bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. SCHMITZ
Administrateur

Référence de publication: 2008041967/1023/13.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2008, réf. LSO-CO04788. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080043673) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.

Health Development Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 76.168.

Le Bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. SCHMITZ
Administrateur

Référence de publication: 2008041969/1023/13.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2008, réf. LSO-CO04790. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080043677) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.

Holpa S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 45.124.

Le Bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CREDIT AGRICOLE Luxembourg, CONSEIL S.A.
3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg
Signatures

Référence de publication: 2008041970/1023/14.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2008, réf. LSO-CO04791. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080043680) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.

Good Luck Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.
R.C.S. Luxembourg B 112.901.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 8 février 2008

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 8 février 2008 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg au 8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg et ce avec prise d'effet rétroactive au 28 janvier 2008.

- Le Conseil d'administration accepte la démission de Monsieur Serge Marion, employé privé, avec adresse professionnelle 8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

- En date du 8 février 2008, le Conseil d'administration coopte en remplacement de l'administrateur démissionnaire Madame Magali Zitella, employée privée, avec adresse professionnelle 8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

Le Conseil d'administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa prochaine réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Luxembourg, le 8 février 2008.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signatures

Un mandataire

Référence de publication: 2008042148/5387/24.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2008, réf. LSO-CO00130. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044740) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Montefiore S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 56.589.

Le Bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. SCHMITZ

Administrateur

Référence de publication: 2008041971/1023/13.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2008, réf. LSO-CO04792. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080043685) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.

Musinor Finances S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 41.123.

Le Bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. SCHMITZ

Administrateur

Référence de publication: 2008041972/1023/13.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2008, réf. LSO-CO04793. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080043688) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.

Oceanic Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 136.388.

Extrait des décisions prises par l'associé unique en date du 12 mars 2008

1) Monsieur Paul MARX a démissionné de son mandat de gérant.

2) Monsieur Patrick MOLIS, administrateur de sociétés, né à Paris (France), le 9 février 1958, demeurant professionnellement à F-75008 Paris (France), 29, rue Cambacères, a été nommé comme gérant pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 12 mars 2008.

Pour extrait sincère et conforme

Pour OCEANIC INVESTMENTS S.à r.l.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008042030/29/18.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2008, réf. LSO-CO06191. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080045119) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2008.

Tooris Estates S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 122.628.

Le bilan au 30.09.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. SCHMITZ
Administrateur

Référence de publication: 2008041974/1023/13.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2008, réf. LSO-CO04795. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080043694) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.

Zimmer Luxembourg II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 101.255.

En date du 8 janvier 2008, l'associé Red Roaster B.V. a changé sa dénomination sociale en Zimmer Netherlands Holdings BV.

Luxembourg, le 10 mars 2008.
Pour Zimmer Luxembourg II S.à r.l.
Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2008042028/29/15.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2008, réf. LSO-CO05144. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080045129) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2008.

Oceanic Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 136.388.

En date du 17 janvier 2008, la société anonyme E COREAL S.A. a cédé les 250 parts sociales de la société à responsabilité limitée OCEANIC INVESTMENTS S.à r.l. à Monsieur Gérard BIRCHEN, administrateur de sociétés, né à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg), le 13 décembre 1961, avec adresse professionnelle au L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Luxembourg, le 12 mars 2008.
Pour avis sincère et conforme
Pour OCEANIC INVESTMENTS S.à r.l.
Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2008042032/29/18.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2008, réf. LSO-CO06192. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080045115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2008.

Neurochem Luxco I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 94.031.

Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 5 mars 2008

- 1) Madame Christine LENNON REGIMBAL a démissionné de son mandat de gérant.
- 2) Monsieur Gary SCHMID, né à Montréal (Canada), le 26 février 1959, demeurant à H7V 4A7 LAVAL, Quebec, Canada, 275, Armand-Frappier Boulevard, a été nommé comme gérant pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 11 mars 2008.

Pour extrait sincère et conforme

Pour *NEUROCHEM LUXCO I S.à r.l.*

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Jean-Christophe DAUPHIN / Carl Speecke

Référence de publication: 2008042033/29/18.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2008, réf. LSO-CO06196. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080045112) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2008.

Solidus Partners S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 106.333.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires du 15 janvier 2008

La société anonyme ERNST & YOUNG S.A., R.C.S Luxembourg B 47771, avec siège social à L-5365 Munsbach, 7, parc d'activité Syrdall a été nommée comme réviseur externe jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2008.

Luxembourg, le 12/03/08.

Pour avis sincère et conforme

Pour *Solidus Partners S.C.A.*

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008042034/29/17.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2008, réf. LSO-CO06194. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080045110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2008.

Neurochem Luxco II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 94.027.

—
Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 5 mars 2008

- 1) Madame Christine LENNON REGIMBAL a démissionné de son mandat de gérant.
- 2) Monsieur Gary SCHMID, né à Montréal (Canada), le 26 février 1959, demeurant à 275, Armand-Frappier Boulevard, Laval (Québec) H7V 4A7, Canada, a été nommé comme gérant pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 11 mars 2008.

Pour extrait sincère et conforme

Pour *NEUROCHEM LUXCO II S.à r.l.*

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Carl Speecke / Jean-Christophe DAUPHIN

Référence de publication: 2008042035/29/18.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2008, réf. LSO-CO06198. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080045108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2008.

Genius Loci S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3230 Bettembourg, 25, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 28.937.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008047896/1026/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2008, réf. LSO-CO05416. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044135) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2008.

Whisky Club Luxembourg A.s.b.l., Association sans but lucratif.

Siège social: L-7680 Waldbillig, 2A, rue de Christnach.

R.C.S. Luxembourg F 7.346.

—
Selon décision votée à l'unanimité de l'assemblée générale du 23 février 2008, la modification suivante est apportée aux statuts du Whisky Club Luxembourg A.s.b.l.:

Titre I^{er} . - Dénomination et Siège**Art. 2.** Le siège de l'association est établi au 2A, rue de Christnach, L-7680 Waldbillig.

Waldbillig, le 17 mars 2008.

Herman VAN DE KEER / Olivier GLOD / Benoît
FAUTSCH.

Référence de publication: 2008042129/8036/16.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2008, réf. LSO-CO06538. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044437) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Solter Investments S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, roue d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 106.240.

—
Extrait de la décision écrite du liquidateur en date du 14 mars 2008

Il résulte de la décision écrite du liquidateur en date du 14 mars 2008 que le siège social de la société a été transféré du 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg au 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mars 2008.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008042136/1035/16.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2008, réf. LSO-CO06139. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044551) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Sinram S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 125.049.

—
Extrait des résolutions prises lors de la réunion conseil d'administration tenue en date du 8 février 2008

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 8 février 2008 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg au 8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg et ce avec prise d'effet rétroactive au 28 janvier 2008

- Le Conseil d'administration accepte la démission de Monsieur Serge Marion, employé privé, avec adresse professionnelle 8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

- En date du 8 février 2008, le Conseil d'administration coopte en remplacement de l'administrateur démissionnaire Madame Magali Zitella, employée privée, avec adresse professionnelle 8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

Le Conseil d'administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa prochaine réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Luxembourg, le 8 février 2008.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008042151/5387/24.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2008, réf. LSO-CO00151. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044751) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Sival International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 88.473.

—
Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 8 février 2008

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 8 février 2008 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg au 8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg et ce avec prise d'effet rétroactive au 28 janvier 2008.

- Le Conseil d'administration accepte la démission de Monsieur Serge Marion, employé privé, avec adresse professionnelle 8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

- En date du 8 février 2008, le Conseil d'administration coopte en remplacement de l'administrateur démissionnaire Madame Magali Zitella, employée privée, avec adresse professionnelle 8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

Le Conseil d'administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa prochaine réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Luxembourg, le 8 février 2008.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008042154/5387/24.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2008, réf. LSO-CO00148. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044759) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Eurasia Development S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 122.045.

—
Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 8 février 2008

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 8 février 2008 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg au 8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg et ce avec prise d'effet rétroactive au 28 janvier 2008.

- Le Conseil d'administration accepte la démission de Monsieur Serge Marion, employé privé, avec adresse professionnelle 8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

- En date du 8 février 2008, le Conseil d'administration coopte en remplacement de l'administrateur démissionnaire Madame Magali Zitella, employée privée, avec adresse professionnelle 8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

Le Conseil d'administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa prochaine réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Luxembourg, le 8 février 2008.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008042174/5387/25.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2008, réf. LSO-CO00141. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044769) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Euroeastern S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.
R.C.S. Luxembourg B 104.389.

—
*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration
tenue en date du 8 février 2008*

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 8 février 2008 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg au 8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg et ce avec prise d'effet rétroactive au 28 janvier 2008.

- Le Conseil d'administration accepte la démission de Monsieur Serge Marion, employé privé, avec adresse professionnelle 8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

- En date du 8 février 2008, le Conseil d'administration coopte en remplacement de l'administrateur démissionnaire Madame Magali Zitella, employée privée, avec adresse professionnelle 8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

Le Conseil d'administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa prochaine réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Luxembourg, le 8 février 2008.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Signatures

Référence de publication: 2008042177/5387/25.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2008, réf. LSO-CO00139. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044774) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Felton S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 38.354.

—
CLOTURE DE LIQUIDATION

Extrait

«Par jugement du 21 février 2008, le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, après avoir entendu le juge-commissaire en son rapport oral, le liquidateur et le Ministère Public en leurs conclusions, a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société anonyme FELTON S.A., ayant eu son siège social à L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal. Le même jugement a mis les frais à charge du Trésor.»

Luxembourg, le 6 mars 2008.

Pour extrait conforme

M^e Gilles PETRY

Le liquidateur

Référence de publication: 2008042220/273/19.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2008, réf. LSO-CO04067. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044361) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Excess International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.
R.C.S. Luxembourg B 110.073.

—
*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration
tenue en date du 8 février 2008*

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 8 février 2008 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg au 8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg et ce avec prise d'effet rétroactive au 28 janvier 2008.

- Le Conseil d'administration accepte la démission de Monsieur Serge Marion, employé privé, avec adresse professionnelle 8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

- En date du 8 février 2008, le Conseil d'administration coopte en remplacement de l'administrateur démissionnaire Madame Magali Zitella, employée privée, avec adresse professionnelle 8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

Le Conseil d'administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa prochaine réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Luxembourg, le 8 février 2008.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Signatures

Référence de publication: 2008042183/5387/25.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2008, réf. LSO-CO00137. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044779) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Exclusive Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 131.135.

—
*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration
tenue en date du 8 février 2008*

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 8 février 2008 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg au 8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg et ce avec prise d'effet rétroactive au 28 janvier 2008.

- Le Conseil d'administration accepte la démission de Monsieur Serge Marion, employé privé, avec adresse professionnelle 8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

- En date du 8 février 2008, le Conseil d'administration coopte en remplacement de l'administrateur démissionnaire Madame Magali Zitella, employée privée, avec adresse professionnelle 8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

Le Conseil d'administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa prochaine réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Luxembourg, le 8 février 2008.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008042185/5387/25.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2008, réf. LSO-CO00134. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044780) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

First Avenue S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 83.894.

—
*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration
tenue en date du 8 février 2008*

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 8 février 2008 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg au 8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg et ce avec prise d'effet rétroactive au 28 janvier 2008.

- Le Conseil d'administration accepte la démission de Monsieur Serge Marion, employé privé, avec adresse professionnelle 8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

- En date du 8 février 2008, le Conseil d'administration coopte en remplacement de l'administrateur démissionnaire Madame Magali Zitella, employée privée, avec adresse professionnelle 8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

Le Conseil d'administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa prochaine réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Luxembourg, le 8 février 2008.

Pour extrait conforme
Pour la société
Un mandataire
Signatures

Référence de publication: 2008042187/5387/25.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2008, réf. LSO-CO00132. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044784) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Virgo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 114.013.

—
*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration
tenue en date du 8 février 2008*

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 8 février 2008 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg au 8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg et ce avec prise d'effet rétroactive au 28 janvier 2008.

- Le Conseil d'administration accepte la démission de Monsieur Serge Marion, employé privé, avec adresse professionnelle 8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

- En date du 8 février 2008, le Conseil d'administration coopte en remplacement de l'administrateur démissionnaire Madame Magali Zitella, employée privée, avec adresse professionnelle 8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

Le Conseil d'administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa prochaine réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Luxembourg, le 8 février 2008.

Pour extrait conforme
Pour la société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2008042189/5387/25.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2008, réf. LSO-CO00121. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044794) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

S.A.B.B. 2002 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2537 Luxembourg, 19, rue Sigismond.

R.C.S. Luxembourg B 89.303.

—
Extrait de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège social le 18 mars 2008

L'assemblée, après en avoir délibéré, aborde son ordre du jour et prend les résolutions suivantes:

Première Résolution

La société transfère son siège social avec effet immédiat du L-1946 Luxembourg, 9-11-, rue Louvigny, au L-2537 Luxembourg, 19, rue Sigismond.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

Luxembourg, le 18 mars 2008.

La société S.A.B.B. 2002 S.A.
Signatures

Référence de publication: 2008042222/1351/18.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2008, réf. LSO-CO05807. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044487) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Memotech S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.
R.C.S. Luxembourg B 24.875.

—
*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration
tenue en date du 8 février 2008*

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 8 février 2008 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg au 8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg et ce avec prise d'effet rétroactive au 28 janvier 2008.

- Le Conseil d'administration accepte la démission de Monsieur Serge Marion, employé privé, avec adresse professionnelle 8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

- En date du 8 février 2008, le Conseil d'administration coopte en remplacement de l'administrateur démissionnaire Madame Magali Zitella, employée privée, avec adresse professionnelle 8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

Le Conseil d'administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa prochaine réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Luxembourg, le 8 février 2008.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008042191/5387/25.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2008, réf. LSO-CO00107. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044800) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Global Information Technology S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 63.668.

—
CLOTURE DE LIQUIDATION

Extrait

«Par jugement du 21 février 2008, le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, après avoir entendu le juge-commissaire en son rapport oral, le liquidateur et le Ministère Public en leurs conclusions, a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société anonyme GLOBAL INFORMATION TECHNOLOGY S.A., ayant eu son siège social à L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal. Le même jugement a mis les frais à charge du Trésor.»

Luxembourg, le 6 mars 2008.

Pour extrait conforme

M^e Gilles PETRY

Le liquidateur

Référence de publication: 2008042221/273/19.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2008, réf. LSO-CO04068. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044363) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Mambor Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.
R.C.S. Luxembourg B 114.181.

—
*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration
tenue en date du 8 février 2008*

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 8 février 2008 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg au 8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg et ce avec prise d'effet rétroactive au 28 janvier 2008.

- Le Conseil d'administration accepte la démission de Monsieur Serge Marion, employé privé, avec adresse professionnelle 8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

- En date du 8 février 2008, le Conseil d'administration coopte en remplacement de l'administrateur démissionnaire Madame Magali Zitella, employée privée, avec adresse professionnelle 8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

Le Conseil d'administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa prochaine réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Luxembourg, le 8 février 2008.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008042195/5387/25.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2008, réf. LSO-CO00118. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044807) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

VI-Venture Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 122.998.

—
*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration
tenue en date du 8 février 2008*

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 8 février 2008 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg au 8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg et ce avec prise d'effet rétroactive au 28 janvier 2008.

- Le Conseil d'administration accepte la démission de Monsieur Serge Marion, employé privé, avec adresse professionnelle 8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

- En date du 8 février 2008, le Conseil d'administration coopte en remplacement de l'administrateur démissionnaire Madame Magali Zitella, employée privée, avec adresse professionnelle 8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

Le Conseil d'administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa prochaine réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Luxembourg, le 8 février 2008.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008042197/5387/25.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2008, réf. LSO-CO00110. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044840) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Medelfin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 108.102.

—
*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration
tenue en date du 8 février 2008*

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 8 février 2008 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg au 8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg et ce avec prise d'effet rétroactive au 28 janvier 2008.

- Le Conseil d'administration accepte la démission de Monsieur Serge Marion, employé privé, avec adresse professionnelle 8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

- En date du 8 février 2008, le Conseil d'administration coopte en remplacement de l'administrateur démissionnaire Madame Magali Zitella, employée privée, avec adresse professionnelle 8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

Le Conseil d'administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa prochaine réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Luxembourg, le 8 février 2008.

Pour extrait conforme
Pour la société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2008042204/5387/25.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2008, réf. LSO-CO00102. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044852) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Mezz Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 122.997.

—
*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration
tenue en date du 8 février 2008*

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 8 février 2008 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg au 8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg et ce avec prise d'effet rétroactive au 28 janvier 2008.

- Le Conseil d'administration accepte la démission de Monsieur Serge Marion, employé privé, avec adresse professionnelle 8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

- En date du 8 février 2008, le Conseil d'administration coopte en remplacement de l'administrateur démissionnaire Madame Magali Zitella, employée privée, avec adresse professionnelle 8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

Le Conseil d'administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa prochaine réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Luxembourg, le 8 février 2008.

Pour extrait conforme
Pour la société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2008042207/5387/25.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2008, réf. LSO-CO00097. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044863) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

MGPF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 90.379.

—
*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration
tenue en date du 8 février 2008*

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 8 février 2008 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg au 8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg et ce avec prise d'effet rétroactive au 28 janvier 2008.

- Le Conseil d'administration accepte la démission de Monsieur Serge Marion, employé privé, avec adresse professionnelle 8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

- En date du 8 février 2008, le Conseil d'administration coopte en remplacement de l'administrateur démissionnaire Madame Magali Zitella, employée privée, avec adresse professionnelle 8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

Le Conseil d'administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa prochaine réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Luxembourg, le 8 février 2008.

Pour extrait conforme
Pour la société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2008042210/5387/25.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2008, réf. LSO-CO00092. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044868) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Milip Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 115.301.

—
*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration
tenue en date du 8 février 2008*

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 8 février 2008 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg au 8-10, rue Jean Monnet L-2180 Luxembourg et ce avec prise d'effet rétroactive au 28 janvier 2008.

- Le Conseil d'administration accepte la démission de Monsieur Serge Marion, employé privé, avec adresse professionnelle 8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

- En date du 8 février 2008, le Conseil d'administration coopte en remplacement de l'administrateur démissionnaire Madame Magali Zitella, employée privée, avec adresse professionnelle 8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

Le Conseil d'administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa prochaine réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Luxembourg, le 8 février 2008.

Pour extrait conforme
Pour la société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2008042213/5387/25.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2008, réf. LSO-CO00090. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044873) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Corona Holding S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 93.249.

Objet: Dénonciation du siège social de la société CORONA HOLDING SA, 15, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg

Par la présente, nous vous informons que par courrier en date du 3 mars 2008 nous avons dénoncé le siège social de la société Corona Holding S.A. domiciliée 15, avenue Emile Reuter à L-2420 Luxembourg, N° RCS B 93.249. Cette dénonciation prend effet immédiatement.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mars 2008.

SOCIETE GENERALE BANK & TRUST LUXEMBOURG
Signatures

Référence de publication: 2008042223/45/17.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2008, réf. LSO-CO06012. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044861) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Mondi Real Estate S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.
R.C.S. Luxembourg B 123.003.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration
tenue en date du 8 février 2008*

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 8 février 2008 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg au 8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg et ce avec prise d'effet rétroactive au 28 janvier 2008.

- Le Conseil d'administration accepte la démission de Monsieur Serge Marion, employé privé, avec adresse professionnelle 8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

- En date du 8 février 2008, le Conseil d'administration coopte en remplacement de l'administrateur démissionnaire Madame Magali Zitella, employée privée, avec adresse professionnelle 8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

Le Conseil d'administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa prochaine réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Luxembourg, le 8 février 2008.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008042217/5387/25.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2008, réf. LSO-CO00085. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044875) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Summerhill Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 892.270,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 133.333.

In the year two thousand and eight, on the thirteenth day of the month of February.

Before Us, Joseph Elvinger, notary, professionally residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

A. Candover 2005 Fund US N ° . 1 Limited Partnership, a limited partnership organized under the laws of England, having its registered office at 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, United Kingdom and registered under number LP010587; hereby represented by Mr. Romain Sabatier, attorney-at-law, professionally residing in Luxembourg at 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, by virtue of a proxy given in London on 12 February 2008,

B. Candover 2005 Fund US N ° . 2 Limited Partnership, a limited partnership organized under the laws of England, having its registered office at 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, United Kingdom and registered under number LP010588; hereby represented by Mr. Romain Sabatier, attorney-at-law, professionally residing in Luxembourg at 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, by virtue of a proxy given in London on 12 February 2008,

C. Candover 2005 Fund US N ° . 3 Limited Partnership, a limited partnership organized under the laws of England, having its registered office at 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, United Kingdom and registered under number LP010589; hereby represented by Mr. Romain Sabatier, attorney-at-law, professionally residing in Luxembourg at 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, by virtue of a proxy given in London on 12 February 2008,

D. Candover 2005 Fund US N ° . 4 Limited Partnership, a limited partnership organized under the laws of England, having its registered office at 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, United Kingdom and registered under number LP010590; hereby represented by Mr. Romain Sabatier, attorney-at-law, professionally residing in Luxembourg at 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, by virtue of a proxy given in London on 12 February 2008,

E. Candover 2005 Fund UK N ° . 1 Limited Partnership, a limited partnership organized under the laws of England, having its registered office at 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, United Kingdom and registered under number LP010583; hereby represented by Mr. Romain Sabatier, attorney-at-law, professionally residing in Luxembourg at 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, by virtue of a proxy given in London on 12 February 2008,

F. Candover 2005 Fund UK N ° . 2 Limited Partnership, a limited partnership organized under the laws of England, having its registered office at 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, United Kingdom and registered under number LP010584; hereby represented by Mr. Romain Sabatier, attorney-at-law, professionally residing in Luxembourg at 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, by virtue of a proxy given in London on 12 February 2008,

G. Candover 2005 Fund UK N ° . 3 Limited Partnership, a limited partnership organized under the laws of England, having its registered office at 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, United Kingdom and registered under number LP010585; hereby represented by Mr. Romain Sabatier, attorney-at-law, professionally residing in Luxembourg at 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, by virtue of a proxy given in London on 12 February 2008,

H. Candover (Trustees) Limited on behalf of the Candover 2005 Fund Co-Investment Scheme, a limited partnership organized under the laws of England, having its registered office at 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, United Kingdom and registered under number 01740547;

hereby represented by Mr. Romain Sabatier, attorney-at-law, professionally residing in Luxembourg at 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, by virtue of a proxy given in London on 12 February 2008,

I. Candover (Trustees) Limited on behalf of the Candover 2005 Fund Direct Co-Investment Plan, a limited partnership organized under the laws of England, having its registered office at 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, United Kingdom and registered under number 01740547;

hereby represented by Mr. Romain Sabatier, attorney-at-law, professionally residing in Luxembourg at 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, by virtue of a proxy given in London on 12 February 2008,

J. Northern Trust Fiduciary Services (Guernsey) Limited as trustee of the Candover 2005 Offshore Employee Benefit Trust, a Guernsey limited partnership having its registered offices at PO Box 71, Trafalgar Court, Les Banques, St-Peter Port, Guernsey GY1 3DA;

hereby represented by Mr. Romain Sabatier, attorney-at-law, professionally residing in Luxembourg at 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, by virtue of a proxy given in Guernsey on 12 February 2008,

K. Candover Investments Plc, a private limited company organized under the laws of England, having its registered office at 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, United Kingdom and registered under number 1512178;

hereby represented by Mr. Romain Sabatier, attorney-at-law, professionally residing in Luxembourg at 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, by virtue of a proxy given in London on 12 February 2008,

L. Candover (Trustees) Limited, a limited partnership organized under the laws of England, having its registered office at 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, United Kingdom and registered under number 1740547;

hereby represented by Mr. Romain Sabatier, attorney-at-law, professionally residing in Luxembourg at 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, by virtue of a proxy given in London on 12 February 2008.

The entities listed under items A to L here-above are hereinafter referred to as the "Candover Subscribers".

M. Mr. Gérard Worms, a French national born in Paris on 1 August 1936 with residence at 61 bis avenue de la Motte Piquet, 75015 Paris (France);

hereby represented by Mr. Romain Sabatier, attorney-at-law, professionally residing in Luxembourg at 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, by virtue of a proxy given in Paris on 12 February 2008,

N. Intermediate Investments Jersey Limited, a limited partnership organized under the laws of Jersey, having its registered office at Whiteley Chambers, Don Street, St Helier, Jersey JE4 9WG, United Kingdom and registered under number 98897;

hereby represented by Mr. Romain Sabatier, attorney-at-law, professionally residing in Luxembourg at 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, by virtue of a proxy given in Jersey on 12 February 2008,

O. ICG European Fund 2006 GP Limited for and on behalf of ICG European Fund 2006 Limited Partnership, a limited partnership organized under the laws of Jersey, having its registered office at Whiteley Chambers, Don Street, St Helier, Jersey JE4 9WG, United Kingdom and registered under number 94181;

hereby represented by Mr. Romain Sabatier, attorney-at-law, professionally residing in Luxembourg at 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, by virtue of a proxy given in Jersey on 12 February 2008,

The entities listed under items N and O hereabove are hereinafter referred to as the "ICG Shareholders".

P. Massachusetts Mutual Life Insurance Company, a limited liability company organized under the laws of the State of Massachusetts (United States of America), having its registered office at 1295 State Street, Springfield MA 0111, United States of America;

hereby represented by Mr. Romain Sabatier, attorney-at-law, professionally residing in Luxembourg at 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, by virtue of a proxy given in London on 12 February 2008,

Q. Almack Leveraged I LP, a limited partnership organized under the laws of England, having its registered office at 61 Aldwych, London WC2B 4AE, United Kingdom and registered under number 10901;

hereby represented by Mr. Romain Sabatier, attorney-at-law, professionally residing in Luxembourg at 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, by virtue of a proxy given in London on 12 February 2008,

R. Almack Leveraged II LP, a limited partnership organized under the laws of England, having its registered office at 61 Aldwych, London WC2B 4AE, United Kingdom and registered under number 10899;

hereby represented by Mr. Romain Sabatier, attorney-at-law, professionally residing in Luxembourg at 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, by virtue of a proxy given in London on 12 February 2008,

S. Almack Unleveraged I LP, a limited partnership organized under the laws of England, having its registered office at 61 Aldwych, London WC2B 4AE, United Kingdom and registered under number 10900;

hereby represented by Mr. Romain Sabatier, attorney-at-law, professionally residing in Luxembourg at 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, by virtue of a proxy given in London on 12 February 2008,

The entities listed under items P to S hereabove are hereinafter referred to as the "Babson Shareholders".

T. Partners Group Mezzanine Finance I, L.P., a limited partnership organized under the laws of Scotland, having its registered office at C/O Companies House, 50 Lothian Road, Festival Square, Edinburgh EH3 9WJ, Scotland and registered under number 5426;

hereby represented by Mr. Romain Sabatier, attorney-at-law, professionally residing in Luxembourg at 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, by virtue of a proxy given in Guernsey on 13 February 2008,

U. Partners Group Mezzanine Finance II, L.P., a limited partnership organized under the laws of Scotland, having its registered office at C/O Companies House, 50 Lothian Road, Festival Square, Edinburgh EH3 9WJ, Scotland and registered under number 5427;

hereby represented by Mr. Romain Sabatier, attorney-at-law, professionally residing in Luxembourg at 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, by virtue of a proxy given in Guernsey on 13 February 2008,

V. Partners Group Mezzanine Finance III, L.P., a limited partnership organized under the laws of Scotland, having its registered office at C/O Companies House, 50 Lothian Road, Festival Square, Edinburgh EH3 9WJ, Scotland and registered under number 5930;

hereby represented by Mr. Romain Sabatier, attorney-at-law, professionally residing in Luxembourg at 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, by virtue of a proxy given in Guernsey on 13 February 2008,

W. Partners Group Prime Yield S.à r.l., a private limited liability company organized under the laws of Luxembourg, having its registered office at 7 Val Sainte-Croix, L-1371 Luxembourg and registered under number B 114.648;

hereby represented by Mr. Romain Sabatier, attorney-at-law, professionally residing in Luxembourg at 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, by virtue of a proxy given in Guernsey on 13 February 2008,

The entities listed under items T to W hereabove are hereinafter referred to as the "Partners Group Shareholders".

I. The said proxies shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

II. The appearing parties, represented as stated hereabove, have requested the undersigned notary to enact the following:

III. That, the appearing parties are the shareholders of Summerhill Holding S.à r.l., (the "Shareholders") a "société à responsabilité limitée" incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office 46A, avenue J.-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of the Notary Paul Bettingen in Niederanven on 18 October 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2814, dated 5 December 2007, registered with the Luxembourg Register of Trade and Companies under number B 133.333 (the "Company"). The Company's articles of incorporation have been amended on 19 December 2007 pursuant to a deed of Notary Gérard Lecuit in Luxembourg, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

IV. The Shareholders, represented as above mentioned, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda:

1. To increase the Company's share capital by an amount of forty-four thousand two hundred and seventy Euro (EUR 44,270) so as to raise it from its current amount of eight hundred and forty-eight thousand Euro (EUR 848,000) to eight hundred and ninety-two thousand two hundred and seventy Euro (EUR 892,270) represented by eight hundred and ninety-two thousand two hundred and seventy (892,270) ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each;

2. To issue forty-four thousand two hundred and seventy (EUR 44,270) new ordinary shares so to raise the number of shares from eight hundred and forty-eight thousand (848,000) shares to eight hundred and ninety-two thousand two hundred and seventy (892,270) ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each represented by eight thousand eight hundred and fifty-four (8,854) new ordinary Class A Shares of the Company, eight thousand eight hundred and fifty-four (8,854) new ordinary Class B Shares of the Company, eight thousand eight hundred and fifty-four (8,854) new ordinary Class C Shares of the Company, eight thousand eight hundred and fifty-four (8,854) new ordinary Class D Shares of the Company, one eight thousand eight hundred and fifty-four (8,854) new ordinary Class E Shares of the Company;

3. To accept the subscription by Candover 2005 Fund US N ° . 1 Limited Partnership of 5,895 new shares of the Company, respectively represented by 1,179 ordinary Class A Shares of the Company, 1,179 ordinary Class B Shares of the Company, 1,179 ordinary Class C Shares of the Company, 1,179 ordinary Class D Shares of the Company, 1,179

ordinary Class E Shares of the Company, all with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, by a contribution in cash equal to EUR 5,895;

4. To accept the subscription by Candover 2005 Fund US N ° . 2 Limited Partnership of 5,830 new shares of the Company, respectively represented by 1,166 ordinary Class A Shares of the Company, 1,166 ordinary Class B Shares of the Company, 1,166 ordinary Class C Shares of the Company, 1,166 ordinary Class D Shares of the Company, 1,166 ordinary Class E Shares of the Company, all with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, by a contribution in cash equal to EUR 5,830;

5. To accept the subscription by Candover 2005 Fund US N ° . 3 Limited Partnership of 5,290 new shares of the Company, respectively represented by 1,058 ordinary Class A Shares of the Company, 1,058 ordinary Class B Shares of the Company, 1,058 ordinary Class C Shares of the Company, 1,058 ordinary Class D Shares of the Company, 1,058 ordinary Class E Shares of the Company, all with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, by a contribution in cash equal to EUR 5,290;

6. To accept the subscription by Candover 2005 Fund US N ° . 4 Limited Partnership of 5,275 new shares of the Company, respectively represented by 1,055 ordinary Class A Shares of the Company, 1,055 ordinary Class B Shares of the Company, 1,055 ordinary Class C Shares of the Company, 1,055 ordinary Class D Shares of the Company, 1,055 ordinary Class E Shares of the Company, all with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, by a contribution in cash equal to EUR 5,275;

7. To accept the subscription by Candover 2005 Fund UK N ° . 1 Limited Partnership of 6,430 new shares of the Company, respectively represented by 1,286 ordinary Class A Shares of the Company, 1,286 ordinary Class B Shares of the Company, 1,286 ordinary Class C Shares of the Company, 1,286 ordinary Class D Shares of the Company, 1,286 ordinary Class E Shares of the Company, all with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, by a contribution in cash equal to EUR 6,430;

8. To accept the subscription by Candover 2005 Fund UK N ° . 2 Limited Partnership of 6,925 new shares of the Company, respectively represented by 1,385 ordinary Class A Shares of the Company, 1,385 ordinary Class B Shares of the Company, 1,385 ordinary Class C Shares of the Company, 1,385 ordinary Class D Shares of the Company, 1,385 ordinary Class E Shares of the Company, all with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, by a contribution in cash equal to EUR 6,925;

9. To accept the subscription by Candover 2005 Fund UK N ° . 3 Limited Partnership of 1,870 new shares of the Company, respectively represented by 374 ordinary Class A Shares of the Company, 374 ordinary Class B Shares of the Company, 374 ordinary Class C Shares of the Company, 374 ordinary Class D Shares of the Company, 374 ordinary Class E Shares of the Company, all with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, by a contribution in cash equal to EUR 1,870;

10. To accept the subscription by Candover (Trustees) Limited on behalf of the Candover 2005 Fund Co-Investment Scheme of 115 new shares of the Company, respectively represented by 23 ordinary Class A Shares of the Company, 23 ordinary Class B Shares of the Company, 23 ordinary Class C Shares of the Company, 23 ordinary Class D Shares of the Company, 23 ordinary Class E Shares of the Company, all with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, by a contribution in cash equal to EUR 115;

11. To accept the subscription by Candover (Trustees) Limited on behalf of the Candover 2005 Fund Direct Co-Investment Plan of 125 new shares of the Company, respectively represented by 25 ordinary Class A Shares of the Company, 25 ordinary Class B Shares of the Company, 25 ordinary Class C Shares of the Company, 25 ordinary Class D Shares of the Company, 25 ordinary Class E Shares of the Company, all with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, by a contribution in cash equal to EUR 125;

12. To accept the subscription by Northern Trust Fiduciary Services (Guernsey) Limited as trustee of the Candover 2005 Offshore Employee Benefit Trust of 315 new shares of the Company, respectively represented by 63 ordinary Class A Shares of the Company, 63 ordinary Class B Shares of the Company, 63 ordinary Class C Shares of the Company, 63 ordinary Class D Shares of the Company, 63 ordinary Class E Shares of the Company, all with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, by a contribution in cash equal to EUR 315;

13. To accept the subscription by Candover Investments Plc of 4,960 new shares of the Company, respectively represented by 992 ordinary Class A Shares of the Company, 992 ordinary Class B Shares of the Company, 992 ordinary Class C Shares of the Company, 992 ordinary Class D Shares of the Company, 992 ordinary Class E Shares of the Company, all with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, by a contribution in cash equal to EUR 4,960;

14. To accept the subscription by Candover (Trustees) Limited of 1,240 new shares of the Company, respectively represented by 248 ordinary Class A Shares of the Company, 248 ordinary Class B Shares of the Company, 248 ordinary Class C Shares of the Company, 248 ordinary Class D Shares of the Company, 248 ordinary Class E Shares of the Company, all with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, by a contribution in cash equal to EUR 1,240;

15. To amend article 5 of the Company's Articles of Incorporation so as to reflect the resolutions to be adopted under items 1 to 14 above;

16. To fully restate the Company's articles of incorporation;

17. Miscellaneous.

After that, the Shareholders, represented as above mentioned, has requested the undersigned Notary to document the following resolutions:

First resolution

The Shareholders RESOLVE to increase the Company's share capital by an amount of forty-four thousand two hundred and seventy Euro (EUR 44,270) so as to raise it from its current amount of eight hundred and forty-eight thousand Euro (EUR 848,000) to eight hundred and ninety-two thousand two hundred and seventy Euro (EUR 892,270) represented by eight hundred and ninety-two thousand two hundred and seventy (892,270) ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each;

Second resolution

The Shareholders RESOLVE to issue forty-four thousand two hundred and seventy (44,270) new ordinary shares so to raise the number of shares from eight hundred and forty-eight thousand (848,000) shares to eight hundred and ninety-two thousand two hundred and seventy (892,270) ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each represented by eight thousand eight hundred and fifty-four (8,854) new ordinary Class A Shares of the Company, eight thousand eight hundred and fifty-four (8,854) new ordinary Class B Shares of the Company, eight thousand eight hundred and fifty-four (8,854) new ordinary Class C Shares of the Company, eight thousand eight hundred and fifty-four (8,854) new ordinary Class D Shares of the Company, eight thousand eight hundred and fifty-four (8,854) new ordinary Class E Shares of the Company;

Third resolution

The Shareholders RESOLVE to accept the subscription by the Candover Subscribers of forty-four thousand two hundred and seventy (44,270) new ordinary shares of the Company by a contribution in cash of an aggregate amount of forty-four thousand two hundred and seventy Euro (EUR 44,270), settled as follows:

Subscriptions/payments

I. Thereupon, now appears Mr. Romain Sabatier, pre-named, acting in his capacity as duly authorized agent and attorney in fact of the Subscribers Candover, pre-named, by virtue of proxies given at London on February 12th, 2008 copies of which are attached hereto:

1. The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of Candover 2005 Fund US N^o. 1 Limited Partnership to 1,179 ordinary Class A Shares of the Company, 1,179 ordinary Class B Shares of the Company, 1,179 ordinary Class C Shares of the Company, 1,179 ordinary Class D Shares of the Company, 1,179 ordinary Class E Shares of the Company, all with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each;

2. The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of Candover 2005 Fund US N^o. 2 Limited Partnership to 1,166 ordinary Class A Shares of the Company, 1,166 ordinary Class B Shares of the Company, 1,166 ordinary Class C Shares of the Company, 1,166 ordinary Class D Shares of the Company, 1,166 ordinary Class E Shares of the Company, all with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each;

3. The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of Candover 2005 Fund US N^o. 3 Limited Partnership to 1,058 ordinary Class A Shares of the Company, 1,058 ordinary Class B Shares of the Company, 1,058 ordinary Class C Shares of the Company, 1,058 ordinary Class D Shares of the Company, 1,058 ordinary Class E Shares of the Company, all with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each;

4. The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of Candover 2005 Fund US N^o. 4 Limited Partnership to 1,055 ordinary Class A Shares of the Company, 1,055 ordinary Class B Shares of the Company, 1,055 ordinary Class C Shares of the Company, 1,055 ordinary Class D Shares of the Company, 1,055 ordinary Class E Shares of the Company, all with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each;

5. The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of Candover 2005 Fund UK N^o. 1 Limited Partnership to 1,286 ordinary Class A Shares of the Company, 1,286 ordinary Class B Shares of the Company, 1,286 ordinary Class C Shares of the Company, 1,286 ordinary Class D Shares of the Company, 1,286 ordinary Class E Shares of the Company, all with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each;

6. The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of Candover 2005 Fund UK N^o. 2 Limited Partnership to 1,385 ordinary Class A Shares of the Company, 1,385 ordinary Class B Shares of the Company, 1,385 ordinary Class C Shares of the Company, 1,385 ordinary Class D Shares of the Company, 1,385 ordinary Class E Shares of the Company, all with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each;

7. The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of Candover 2005 Fund UK N^o. 3 Limited Partnership to 374 ordinary Class A Shares of the Company, 374 ordinary Class B Shares of the Company, 374 ordinary Class C Shares of the Company, 374 ordinary Class D Shares of the Company, 374 ordinary Class E Shares of the Company, all with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each;

8. The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of Candover (Trustees) Limited on behalf of the Candover 2005 Fund Co-Investment Scheme to 23 ordinary Class A Shares of the Company, 23 ordinary Class B

Shares of the Company, 23 ordinary Class C Shares of the Company, 23 ordinary Class D Shares of the Company, 23 ordinary Class E Shares of the Company, all with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each;

9. The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of Candover (Trustees) Limited on behalf of the Candover 2005 Fund Direct Co-Investment Plan to 25 ordinary Class A Shares of the Company, 25 ordinary Class B Shares of the Company, 25 ordinary Class C Shares of the Company, 25 ordinary Class D Shares of the Company, 25 ordinary Class E Shares of the Company, all with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each;

10. The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of Northern Trust Fiduciary Services (Guernsey) Limited as trustee of the Candover 2005 Offshore Employee Benefit Trust to 63 ordinary Class A Shares of the Company, 63 ordinary Class B Shares of the Company, 63 ordinary Class C Shares of the Company, 63 ordinary Class D Shares of the Company, 63 ordinary Class E Shares of the Company, all with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each;

11. The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of Candover Investments Plc to 992 ordinary Class A Shares of the Company, 992 ordinary Class B Shares of the Company, 992 ordinary Class C Shares of the Company, 992 ordinary Class D Shares of the Company, 992 ordinary Class E Shares of the Company, all with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each;

12. The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of Candover (Trustees) Limited to 248 ordinary Class A Shares of the Company, 248 ordinary Class B Shares of the Company, 248 ordinary Class C Shares of the Company, 248 ordinary Class D Shares of the Company, 248 ordinary Class E Shares of the Company, all with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each;

The person appearing declared and all the participants to the extraordinary general meeting recognise that the newly issued shares of the Company have been entirely paid up in cash and that the Company has at its disposal the total amount of forty-four thousand two hundred and seventy Euro (EUR 44,270), proof of which is given to the undersigned Notary who expressly records this statement.

Mr. Gérard Worms, prenamed, the ICG Shareholders, prenamed, the Babson Shareholders, prenamed, the Partner Group Shareholders, prenamed hereby expressly waive any preferential subscription rights concerning the newly issued shares and agree with the subscription described here above in accordance with the section 5 of the shareholders' agreement dated 19 December 2007 between the Shareholders of the Company (the "Shareholders' Agreement").

Fourth resolution

As a result of the above resolutions, the General Meeting of the Shareholders of the Company RESOLVES to amend article 5 of the Company's Articles of Incorporation, which shall forthwith read as follows:

" **Art. 5. Capital.** The issued share capital of the Company is set at eight hundred and ninety-two thousand two hundred and seventy (EUR 892,270) represented by eight hundred and ninety-two thousand two hundred and seventy (892,270) ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each divided into:

(i) One hundred and seventy-eight thousand four hundred and fifty-four (178,454) ordinary Class A Shares (the "Class A Shares") having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, fully paid up by one hundred and percent;

(ii) One hundred and seventy-eight thousand four hundred and fifty-four (178,454) ordinary Class B Shares (the "Class B Shares") having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, fully paid up by one hundred and percent;

(iii) One hundred and seventy-eight thousand four hundred and fifty-four (178,454) ordinary Class C Shares (the "Class C Shares") having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, fully paid up by one hundred and percent;

(iv) One hundred and seventy-eight thousand four hundred and fifty-four (178,454) ordinary Class D Shares (the "Class D Shares") having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, fully paid up by one hundred and percent; and

(v) One hundred and seventy-eight thousand four hundred and fifty-four (178,454) ordinary Class E Shares (the "Class E Shares") having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, fully paid up by one hundred and percent;

The Class A, B, C, D and E Shares are referred to hereafter as the "Shares".

The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of the partners adopted in the same manner required for amendment of the Articles."

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this document are estimated at approximately 3,000.- Euros.

Declaration

The undersigned Notary who speaks and understands English, states herewith that on request of the above appearing person's proxy holder the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person's proxy holder and in case of any differences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up on the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person's proxy holder, who is known to the Notary by its surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, the Notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le treize février,

Par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

A. Candover 2005 Fund US No. 1 Limited Partnership, un limited partnership constitué selon les lois de l'Angleterre, établi et ayant son siège social à 20 Old Bailey, Londres EC4M 7LN, Royaume Uni et enregistré sous le numéro LP010587; ici représenté par M. Romain Sabatier, avocat, demeurant professionnellement au 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Londres le 12 février 2008,

C. Candover 2005 Fund US N ° . 2 Limited Partnership, un limited partnership constitué selon les lois de l'Angleterre, établi et ayant son siège social à 20 Old Bailey, Londres EC4M 7LN, Royaume Uni et enregistré sous le numéro LP010588; ici représenté par M. Romain Sabatier, avocat, demeurant professionnellement au 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Londres le 12 février 2008,

D. Candover 2005 Fund US N ° . 3 Limited Partnership, un limited partnership constitué selon les lois de l'Angleterre, établi et ayant son siège social à 20 Old Bailey, Londres EC4M 7LN, Royaume Uni et enregistré sous le numéro LP010589; ici représenté par M. Romain Sabatier, avocat, demeurant professionnellement au 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Londres le 12 février 2008,

E. Candover 2005 Fund US N ° . 4 Limited Partnership, un limited partnership constitué selon les lois de l'Angleterre, établi et ayant son siège social à 20 Old Bailey, Londres EC4M 7LN, Royaume Uni et enregistré sous le numéro LP010590; ici représenté par M. Romain Sabatier, avocat, demeurant professionnellement au 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Londres le 12 février 2008,

F. Candover 2005 Fund UK N ° . 1 Limited Partnership, un limited partnership constitué selon les lois de l'Angleterre, établi et ayant son siège social à 20 Old Bailey, Londres EC4M 7LN, Royaume Uni et enregistré sous le numéro LP010583; ici représenté par M. Romain Sabatier, avocat, demeurant professionnellement au 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Londres le 12 février 2008,

G. Candover 2005 Fund UK N ° . 2 Limited Partnership, un limited partnership constitué selon les lois de l'Angleterre, établi et ayant son siège social à 20 Old Bailey, Londres EC4M 7LN, Royaume Uni et enregistré sous le numéro LP010584; ici représenté par M. Romain Sabatier, avocat, demeurant professionnellement au 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Londres le 12 février 2008,

H. Candover 2005 Fund UK N ° . 3 Limited Partnership, un limited partnership constitué selon les lois de l'Angleterre, établi et ayant son siège social à 20 Old Bailey, Londres EC4M 7LN, Royaume Uni et enregistré sous le numéro LP010585; ici représenté par M. Romain Sabatier, avocat, demeurant professionnellement au 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Londres le 12 février 2008,

I. Candover (Trustees) Limited au nom de Candover 2005 Fund Co-Investment Scheme, un limited partnership constitué selon les lois de l'Angleterre, établi et ayant son siège social à 20 Old Bailey, Londres EC4M 7LN, Royaume Uni et enregistré sous le numéro 01740547;

ici représenté par M. Romain Sabatier, avocat, demeurant professionnellement au 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Londres le 12 février 2008,

J. Candover (Trustees) Limited au nom de Candover 2005 Fund Direct Co-Investment Plan, un limited partnership constitué selon les lois de l'Angleterre, établi et ayant son siège social à 20 Old Bailey, Londres EC4M 7LN, Royaume Uni et enregistré sous le numéro 01740547;

ici représenté par M. Romain Sabatier, avocat, demeurant professionnellement au 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Londres le 12 février 2008,

K. Northern Trust Fiduciary Services (Guernsey) Limited en tant que trustee de Candover 2005 Offshore Employee Benefit Trust, un limited partnership de Guernesey établi et ayant son siège social à PO Box 71, Trafalgar Court, Les Banques, St-Peter Port, Guernesey GY1 3DA;

ici représenté par M. Romain Sabatier, avocat, demeurant professionnellement au 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Guernesey le 12 février 2008,

L. Candover Investments Plc, une société (à responsabilité privée), constituée selon les lois de l'Angleterre, établie et ayant son siège social à 20 Old Bailey, Londres EC4M 7LN, Royaume Uni et enregistrée sous le numéro 1512178;

ici représenté par M. Romain Sabatier, avocat, demeurant professionnellement au 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Londres le 12 février 2008,

M. Candover (Trustees) Limited, un limited partnership constitué selon les lois de l'Angleterre, établi et ayant son siège social à 20 Old Bailey, Londres EC4M 7LN, Royaume Uni et enregistré sous le numéro 1740547;

ici représenté par M. Romain Sabatier, avocat, demeurant professionnellement au 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Londres le 12 février 2008,

Les entités énumérés sous les points A jusqu'au L ci-dessus seront référés ci-après comme les "Souscripteurs Can-dover".

N. M. Gérard Worms, un citoyen français, né à Paris, le 1^{er} août 1936 demeurant au 61 bis avenue de la Motte Piquet, 75015 Paris (France);

ici représenté par M. Romain Sabatier, avocat, demeurant professionnellement au 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Paris le 12 février 2008,

O. Intermediate Investments Jersey Limited, un limited partnership constitué selon les lois de l'Angleterre, établi et ayant son siège social à Whiteley Chambers, Don Street, St Helier, Jersey JE4 9WG, Royaume Uni et enregistré sous le numéro 174054798897;

ici représenté par M. Romain Sabatier, avocat, demeurant professionnellement au 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Jersey le 12 février 2008,

P. ICG European Fund 2006 GP Limited au nom et pour compte de ICG European Fund 2006 Limited Partnership, un limited partnership constitué selon les lois de l'Angleterre, établi et ayant son siège social à Whiteley Chambers, Don Street, St Helier, Jersey JE4 9WG, Royaume Uni et enregistré sous le numéro 94181;

ici représenté par M. Romain Sabatier, avocat, demeurant professionnellement au 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Jersey le 12 février 2008,

Les entités énumérés sous les points N et O ci-avant seront référés ci-après comme les "Actionnaires ICG".

Q. Massachusetts Mutual Life Insurance Company, une société à responsabilité limitée constituée selon les lois de l'Etat du Massachusetts (Etats-Unis d'Amérique), établi et ayant son siège social à 1295 State Street, Springfield MA 0111, Etats-Unis d'Amérique;

ici représentée par M. Romain Sabatier, avocat, demeurant professionnellement au 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Londres le 12 février 2008,

R. Almack Leveraged I LP, un limited partnership constitué selon les lois de l'Angleterre, établi et ayant son siège social à 61 Aldwych, Londres WC2B 4AE, Royaume Uni et enregistré sous le numéro 10901;

ici représenté par M. Romain Sabatier, avocat, demeurant professionnellement au 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Londres le 12 février 2008,

S. Almack Leveraged II LP, un limited partnership constitué selon les lois de l'Angleterre, établi et ayant son siège social à 61 Aldwych, Londres WC2B 4AE, Royaume Uni et enregistré sous le numéro 10899;

ici représenté par M. Romain Sabatier, avocat, demeurant professionnellement au 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Londres le 12 février 2008,

T. Almack Unleveraged I LP, un limited partnership constitué selon les lois de l'Angleterre, établi et ayant son siège social à 61 Aldwych, Londres WC2B 4AE, Royaume Uni et enregistré sous le numéro 10900;

ici représenté par M. Romain Sabatier, avocat, demeurant professionnellement au 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Londres le 12 février 2008,

Les entités énumérés sous les points P et S ci-dessus seront désignées ci-après comme les "Actionnaires Babson".

U. Partners Group Mezzanine Finance I, L.P., un limited partnership constitué selon les lois de l'Ecosse, établi et ayant son siège social à C/O Companies House, 50 Lothian Road, Festival Square, Edinburgh EH3 9WJ, Scotland et enregistré sous le numéro 5426;

ici représenté par M. Romain Sabatier, avocat, demeurant professionnellement au 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Guernsey le 13 février 2008,

V. Partners Group Mezzanine Finance II, L.P., un limited partnership constitué selon les lois de l'Ecosse, établi et ayant son siège social à C/O Companies House, 50 Lothian Road, Festival Square, Edinburgh EH3 9WJ, Ecosse et enregistré sous le numéro 5427;

ici représenté par M. Romain Sabatier, avocat, demeurant professionnellement au 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Guernsey le 13 février 2008,

W. Partners Group Mezzanine Finance III, L.P., un limited partnership constitué selon les lois de l'Ecosse, établi et ayant son siège social à C/O Companies House, 50 Lothian Road, Festival Square, Edinburgh EH3 9WJ, Ecosse et enregistré sous le numéro 5930;

ici représenté par M. Romain Sabatier, avocat, demeurant professionnellement au 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Guernsey le 13 février 2008,

X. Partners Group Prime Yield S.à r.l, une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Luxembourg, établie et ayant son siège social à 7 Val Sainte-Croix, L-1371 Luxembourg et enregistrée sous le numéro B 114648;

ici représenté par M. Romain Sabatier, avocat, demeurant professionnellement au 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Guernsey le 13 février 2008,

Les entités énumérés sous les points T jusqu'à W ci-dessus seront désignées ci-après comme les "Actionnaires Partners Group".

I. Lesdites procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises aux fins d'enregistrement.

II. Les comparants, représentés comme établi ci-dessus, ont demandé au notaire soussigné d'acté ce qui suit:

III. Que, les comparants sont les seuls actionnaires de Summerhill Holding S.à r.l., (les "Actionnaires") une "société à responsabilité limitée" constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, avec siège social au 46A, avenue J.-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, constituée suivant acte passé par devant le notaire Paul Bettingen à résidence à Niederanven le 18 octobre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2814 du 5 décembre 2007, enregistré au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 133.333 (la "Société"). Les statuts de la Société ont été modifiés en date du 19 décembre 2007 suivant acte passé par devant le notaire Gérard Lecuit de résidence à Luxembourg, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

IV. Les Actionnaires, représentés comme mentionné ci-dessus, reconnaissent être entièrement informés des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

Agenda:

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de quarante-quatre mille deux cent soixante-dix Euros (EUR 44.270) pour le porter de son montant actuel de huit cent quarante-huit mille Euros (EUR 848.000) à huit cent quatre-vingt-douze mille deux cent soixante-dix Euros (EUR 892.270) représenté par huit cent quatre-vingt-douze mille deux cent soixante-dix (892.270) parts ordinaires avec une valeur nominale de un Euro (EUR 1.-) chacune;

2. Emission de quarante-quatre mille deux cent soixante-dix (44.270) nouvelles parts sociales pour porter le nombre de parts sociales de huit cent quarante-huit mille (848.000) parts sociales à huit cent quatre-vingt-douze mille deux cent soixante-dix (892.270) parts sociales avec une valeur nominale de un Euro (EUR 1.-) chacune représenté par huit mille huit cent cinquante-quatre (8.854) nouvelles Parts de la Catégorie A de la Société, huit mille huit cent cinquante-quatre (8.854) nouvelles Parts de la Catégorie B de la Société, huit mille huit cent cinquante-quatre (8.854) nouvelles Parts de la Catégorie C de la Société, huit mille huit cent cinquante-quatre (8.854) nouvelles Parts de la Catégorie D de la Société, huit mille huit cent cinquante-quatre (8.854) nouvelles Parts de la Catégorie E de la Société;

3. Acceptation de la souscription de Candover 2005 Fund US N^o . 1 Limited Partnership de 5.895 nouvelles parts de la Société, représenté respectivement par 1.179 Parts ordinaires de la Catégorie A de la Société, 1.179 Parts ordinaires de la Catégorie B de la Société, 1.179 Parts ordinaires de la Catégorie C de la Société, 1.179 Parts ordinaires de la Catégorie D de la Société, 1.179 Parts ordinaires de la Catégorie E de la Société, toutes avec une valeur nominale de un Euro (EUR 1.-) chacune, par un apport en numéraire de EUR 5.895;

4. Acceptation de la souscription de Candover 2005 Fund US N^o . 2 Limited Partnership de 5.830 nouvelles parts de la Société, représenté respectivement par 1.166 Parts ordinaires de la Catégorie A de la Société, 1.166 Parts ordinaires de la Catégorie B de la Société, 1.166 Parts ordinaires de la Catégorie C de la Société, 1.166 Parts ordinaires de la Catégorie D de la Société, 1.166 Parts ordinaires de la Catégorie E de la Société, toutes avec une valeur nominale de un Euro (EUR 1.-) chacune, par un apport en numéraire de EUR 5.830;

5. Acceptation de la souscription de Candover 2005 Fund US N^o . 3 Limited Partnership de 5.290 nouvelles parts de la Société, représenté respectivement par 1.058 Parts ordinaires de la Catégorie A de la Société, 1.058 Parts ordinaires de la Catégorie B de la Société, 1.058 Parts ordinaires de la Catégorie C de la Société, 1.058 Parts ordinaires de la Catégorie D de la Société, 1.058 Parts ordinaires de la Catégorie E de la Société, toutes avec une valeur nominale de un Euro (EUR 1.-) chacune, par un apport en numéraire de EUR 5.290;

6. Acceptation de la souscription de Candover 2005 Fund US N^o . 4 Limited Partnership de 5.275 nouvelles parts de la Société, représenté respectivement par 1.055 Parts ordinaires de la Catégorie A de la Société, 1.055 Parts ordinaires de la Catégorie B de la Société, 1.055 Parts ordinaires de la Catégorie C de la Société, 1.055 Parts ordinaires de la Catégorie D de la Société, 1.055 Parts ordinaires de la Catégorie E de la Société, toutes avec une valeur nominale de un Euro (EUR 1.-) chacune, par un apport en numéraire de EUR 5.275;

7. Acceptation de la souscription de Candover 2005 Fund UK N^o . 1 Limited Partnership de 6.430 nouvelles parts de la Société, représenté respectivement par 1.286 Parts ordinaires de la Catégorie A de la Société, 1.286 Parts ordinaires de la Catégorie B de la Société, 1.286 Parts ordinaires de la Catégorie C de la Société, 1.286 Parts ordinaires de la Catégorie D de la Société, 1.286 Parts ordinaires de la Catégorie E de la Société, toutes avec une valeur nominale de un Euro (EUR 1.-) chacune, par un apport en numéraire de EUR 6.430;

8. Acceptation de la souscription de Candover 2005 Fund UK N^o . 2 Limited Partnership de 6.925 nouvelles parts de la Société, représenté respectivement par 1.385 Parts ordinaires de la Catégorie A de la Société, 1.385 Parts ordinaires de la Catégorie B de la Société, 1.385 Parts ordinaires de la Catégorie C de la Société, 1.385 Parts ordinaires de la Catégorie D de la Société, 1.385 Parts ordinaires de la Catégorie E de la Société, toutes avec une valeur nominale de un Euro (EUR 1.-) chacune, par un apport en numéraire de EUR 6.925;

9. Acceptation de la souscription de Candover 2005 Fund UK N^o . 3 Limited Partnership de 1.870 nouvelles parts de la Société, représenté respectivement par 374 Parts ordinaires de la Catégorie A de la Société, 374 Parts ordinaires de la Catégorie B de la Société, 374 Parts ordinaires de la Catégorie C de la Société, 374 Parts ordinaires de la Catégorie D de la Société, 374 Parts ordinaires de la Catégorie E de la Société, toutes avec une valeur nominale de un Euro (EUR 1.-) chacune, par un apport en numéraire de EUR 1.870;

10. Acceptation de la souscription de Candover (Trustee) Limited au nom de Candover 2005 Fund Co-Investment Scheme de 115 nouvelles parts de la Société, représenté respectivement par 23 Parts ordinaires de la Catégorie A de la Société, 23 Parts ordinaires de la Catégorie B de la Société, 23 Parts ordinaires de la Catégorie C de la Société, 23 Parts ordinaires de la Catégorie D de la Société, 23 Parts ordinaires de la Catégorie E de la Société, toutes avec une valeur nominale de un Euro (EUR 1.-) chacune, par un apport en numéraire de EUR 115;

11. Acceptation de la souscription de Candover (Trustee) Limited au nom de Candover 2005 Fund Direct Co-Investment Plan de 125 nouvelles parts de la Société, représenté respectivement par 25 Parts ordinaires de la Catégorie A de la Société, 25 Parts ordinaires de la Catégorie B de la Société, 25 Parts ordinaires de la Catégorie C de la Société, 25 Parts ordinaires de la Catégorie D de la Société, 25 Parts ordinaires de la Catégorie E de la Société, toutes avec une valeur nominale de un Euro (EUR 1.-) chacune, par un apport en numéraire de EUR 125;

12. Acceptation de la souscription de Northern Trust Fiduciary Services (Guernsey) Limited en tant que trustee de Candover 2005 Offshore Employee Benefit Trust de 315 nouvelles parts de la Société, représenté respectivement par 63 Parts ordinaires de la Catégorie A de la Société, 63 Parts ordinaires de la Catégorie B de la Société, 63 Parts ordinaires de la Catégorie C de la Société, 63 Parts ordinaires de la Catégorie D de la Société, 63 Parts ordinaires de la Catégorie E de la Société, toutes avec une valeur nominale de un Euro (EUR 1.-) chacune, par un apport en numéraire de EUR 315;

13. Acceptation de la souscription de Candover Investments Plc de 4.960 nouvelles parts de la Société, représenté respectivement par 992 Parts ordinaires de la Catégorie A de la Société, 992 Parts ordinaires de la Catégorie B de la Société, 992 Parts ordinaires de la Catégorie C de la Société, 992 Parts ordinaires de la Catégorie D de la Société, 992 Parts ordinaires de la Catégorie E de la Société, toutes avec une valeur nominale de un Euro (EUR 1.-) chacune, par un apport en numéraire de EUR 4.960;

14. Acceptation de la souscription de Candover (Trustees) Limited de 1.240 Parts ordinaires de la Catégorie A de la Société, 248 Parts ordinaires de la Catégorie B de la Société, 248 Parts ordinaires de la Catégorie C de la Société, 248 Parts ordinaires de la Catégorie D de la Société, 248 Parts ordinaires de la Catégorie E de la Société, toutes avec une valeur nominale de un Euro (EUR 1.-) chacune, par un apport en numéraire de EUR 1.240;

15. Modification de l'article 5 des Statuts de la Société, afin de refléter les résolutions devant être adoptées sous les points 1) à 14) ci-dessus;

16. Refonte complète des Statuts de la Société;

17. Divers.

Après cela, Candover Partners Limited, représenté, comme mentionné ci-dessus, a requis le notaire soussigné de documenter les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Actionnaires DECIDENT d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de quarante-quatre mille deux cent soixante-dix Euros (EUR 44.270) pour le porter de son montant actuel de huit cent quarante-huit mille Euros (EUR 848.000) à huit cent quatre-vingt-douze mille deux cent soixante-dix Euros (EUR 892.270) représenté par huit cent quatre-vingt-douze mille deux cent soixante-dix (892.270) part ordinaires avec une valeur nominale de un Euro (EUR 1.-) chacune

Deuxième résolution

Les Actionnaires DECIDENT d'émettre de quarante-quatre mille deux cent soixante-dix (44.270) nouvelles parts sociales pour porter le nombre de parts sociales de huit cent quarante-huit mille (848.000) parts sociales à huit cent quatre-vingt-douze mille deux cent soixante-dix (892.270) parts sociales avec une valeur nominale de un Euro (EUR 1.-) chacune représenté par huit mille huit cent cinquante-quatre (8.854) nouvelles Parts de la Catégorie A de la Société, huit mille huit cent cinquante-quatre (8.854) nouvelles Parts de la Catégorie B de la Société, huit mille huit cent cinquante-quatre (8.854) nouvelles Parts de la Catégorie C de la Société, huit mille huit cent cinquante-quatre (8.854) nouvelles Parts de la Catégorie D de la Société, huit mille huit cent cinquante-quatre (8.854) nouvelles Parts de la Catégorie E de la Société;

Troisième résolution

Les Actionnaires DECIDENT d'accepter la souscription par les Souscripteurs Candover de quarante-quatre mille deux cent soixante-dix (44.270) nouvelles parts de la Société par un apport en numéraire d'un montant total de quarante-quatre mille deux cent soixante-dix Euros (EUR 44.270), repartis comme suit:

Souscription/payements

I. Ensuite comparait M. Romain Sabatier, prémentionné, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé par les Souscripteurs Candover, prémentionnés, en vertu de procurations données à Londres le 12 février 2008, lesquelles copies des procurations demeureront annexées:

1. Le comparant déclare souscrire, au nom et pour le compte de Candover 2005 Fund US N^o. 1 Limited Partnership à 1.179 Parts ordinaires de Catégorie A de la Société, 1.179 Parts ordinaires de Catégorie B de la Société, 1.179 Parts ordinaires de Catégorie C de la Société, 1.179 Parts ordinaires de Catégorie D de la Société, 1.179 Parts ordinaires de Catégorie E de la Société, toutes avec une valeur nominale de un Euro (EUR 1.-) chacune;

2. Le comparant déclare souscrire, au nom et pour le compte de Candover 2005 Fund US N^o. 2 Limited Partnership à 1.166 Parts ordinaires de Catégorie A de la Société, 1.166 Parts ordinaires de Catégorie B de la Société, 1.166 Parts ordinaires de Catégorie C de la Société, 1.166 Parts ordinaires de Catégorie D de la Société, 1.166 Parts ordinaires de Catégorie E de la Société, toutes avec une valeur nominale de un Euro (EUR 1.-) chacune;

3. Le comparant déclare souscrire, au nom et pour le compte de Candover 2005 Fund US N^o. 3 Limited Partnership à 1.058 Parts ordinaires de Catégorie A de la Société, 1.058 Parts ordinaires de Catégorie B de la Société, 1.058 Parts ordinaires de Catégorie C de la Société, 1.058 Parts ordinaires de Catégorie D de la Société, 1.058 Parts ordinaires de Catégorie E de la Société, toutes avec une valeur nominale de un Euro (EUR 1.-) chacune;

4. Le comparant déclare souscrire, au nom et pour le compte de Candover 2005 Fund US N^o. 4 Limited Partnership à 1.055 Parts ordinaires de Catégorie A de la Société, 1.055 Parts ordinaires de Catégorie B de la Société, 1.055 Parts ordinaires de Catégorie C de la Société, 1.055 Parts ordinaires de Catégorie D de la Société, 1.055 Parts ordinaires de Catégorie E de la Société, toutes avec une valeur nominale de un Euro (EUR 1.-) chacune;

5. Le comparant déclare souscrire, au nom et pour le compte de Candover 2005 Fund UK N^o. 1 Limited Partnership à 1.286 Parts ordinaires de Catégorie A de la Société, 1.286 Parts ordinaires de Catégorie B de la Société, 1.286 Parts ordinaires de Catégorie C de la Société, 1.286 Parts ordinaires de Catégorie D de la Société, 1.286 Parts ordinaires de Catégorie E de la Société, toutes avec une valeur nominale de un Euro (EUR 1.-) chacune;

6. Le comparant déclare souscrire, au nom et pour le compte de Candover 2005 Fund UK N^o. 2 Limited Partnership à 1.385 Parts ordinaires de Catégorie A de la Société, 1.385 Parts ordinaires de Catégorie B de la Société, 1.385 Parts ordinaires de Catégorie C de la Société, 1.385 Parts ordinaires de Catégorie D de la Société, 1.385 Parts ordinaires de Catégorie E de la Société, toutes avec une valeur nominale de un Euro (EUR 1.-) chacune;

7. Le comparant déclare souscrire, au nom et pour le compte de Candover 2005 Fund UK N^o. 3 Limited Partnership à 374 Parts ordinaires de Catégorie A de la Société, 374 Parts ordinaires de Catégorie B de la Société, 374 Parts ordinaires de Catégorie C de la Société, 374 Parts ordinaires de Catégorie D de la Société, 374 Parts ordinaires de Catégorie E de la Société, toutes avec une valeur nominale de un Euro (EUR 1.-) chacune;

8. Le comparant déclare souscrire, au nom et pour le compte de Candover (Trustees) Limited pour le compte de Candover 2005 Fund Co-Investment Scheme à 23 Parts ordinaires de Catégorie A de la Société, 23 Parts ordinaires de Catégorie B de la Société, 23 Parts ordinaires de Catégorie C de la Société, 23 Parts ordinaires de Catégorie D de la Société, 23 Parts ordinaires de Catégorie E de la Société, toutes avec une valeur nominale de un Euro (EUR 1.-) chacune;

9. Le comparant déclare souscrire, au nom et pour le compte de Candover (Trustees) Limited pour le compte de Candover 2005 Fund Co-Investment Plan à 25 Parts ordinaires de Catégorie A de la Société, 25 Parts ordinaires de Catégorie B de la Société, 25 Parts ordinaires de Catégorie C de la Société, 25 Parts ordinaires de Catégorie D de la Société, 25 Parts ordinaires de Catégorie E de la Société, toutes avec une valeur nominale de un Euro (EUR 1.-) chacune;

10. Le comparant déclare souscrire, au nom et pour le compte de Northern Trust Fiduciary Services (Guernsey) Limited en qualité d'administrateur de Candover 2005 Offshore Employee Benefit Trust à 63 Parts ordinaires de Catégorie A de la Société, 63 Parts ordinaires de Catégorie B de la Société, 63 Parts ordinaires de Catégorie C de la Société, 63 Parts ordinaires de Catégorie D de la Société, 63 Parts ordinaires de Catégorie E de la Société, toutes avec une valeur nominale de un Euro (EUR 1.-) chacune;

11. Le comparant déclare souscrire, au nom et pour le compte de Candover Investments Plc à 992 Parts ordinaires de Catégorie A de la Société, 992 Parts ordinaires de Catégorie B de la Société, 992 Parts ordinaires de Catégorie C de la Société, 992 Parts ordinaires de Catégorie D de la Société, 992 Parts ordinaires de Catégorie E de la Société, toutes avec une valeur nominale de un Euro (EUR 1.-) chacune;

12. Le comparant déclare souscrire, au nom et pour le compte de Candover (Trustees) Limited à 248 Parts ordinaires de Catégorie A de la Société, 248 Parts ordinaires de Catégorie B de la Société, 248 Parts ordinaires de Catégorie C de la Société, 248 Parts ordinaires de Catégorie D de la Société, 248 Parts ordinaires de Catégorie E de la Société, toutes avec une valeur nominale de un Euro (EUR 1.-) chacune;

Le comparant déclare et tous les participants de l'assemblée générale reconnaissent que les parts nouvellement émises de la Société ont été entièrement payées en numéraire et que la Société a à sa disposition la somme totale de quarante-quatre mille deux cent soixante-dix Euros (EUR 44.270), dont la preuve est donnée au notaire soussigné qui a expressément enregistré cette déclaration.

M. Gérard Worms, prémentionné, les Actionnaires ICG, prémentionnés, les Actionnaires Babson, prémentionnés et les Actionnaires Partners Group, prémentionnés, renoncent expressément par la présente à tout droit de souscription préférentiel concernant les parts sociales nouvellement émises et approuvent la souscription décrite ci-dessus conformément à l'article 5 du pacte d'actionnaire du 19 décembre 2007 passé entre les actionnaires de la Société (le "Pacte d'Actionnaires").

Quatrième résolution

En conséquence des résolutions adoptées ci-dessus, l'Assemblée Générale des Associés de la Société DECIDE de modifier l'article 5 paragraphe 1 des Statuts de la Société, qui aura dorénavant la teneur suivante:

" **Art. 5. Capital.** Le capital souscrit de la Société est fixé à huit cent quatre-vingt-douze mille deux cent soixante-dix Euros (EUR 892.270) représenté par huit cent quatre-vingt-douze mille deux cent soixante-dix Parts (892.270) ordinaires ayant une valeur nominale de un Euro (EUR 1.-) chacune, divisé en:

(i) cent soixante-dix-huit mille quatre cent cinquante-quatre (178.454) parts sociales de Catégorie A (les "Parts de Catégorie A") ayant une valeur nominale de un Euro (EUR 1.-) chacune complètement libérée à cent pour cent;

(ii) cent soixante-dix-huit mille quatre cent cinquante-quatre (178.454) parts sociales de Catégorie B (les "Parts de Catégorie B") ayant une valeur nominale de un Euro (EUR 1.-) chacune complètement libérée à cent pour cent;

(iii) cent soixante-dix-huit mille quatre cent cinquante-quatre (178.454) parts sociales de Catégorie C (les "Parts de Catégorie C") ayant une valeur nominale de un Euro (EUR 1.-) chacune complètement libérée à cent pour cent;

(iv) cent soixante-dix-huit mille quatre cent cinquante-quatre (178.454) parts sociales de Catégorie D (les "Parts de Catégorie D") ayant une valeur nominale de un Euro (EUR 2.-) chacune complètement libérée à cent pour cent;

(v) cent soixante-dix-huit mille quatre cent cinquante-quatre (178.454) parts sociales de Catégorie E (les "Parts de Catégorie E") ayant une valeur nominale de un Euro (EUR 1.-) chacune complètement libérée à cent pour cent;

les catégories A, B, C, D et E de parts sociales seront référés ci-après comme les "Parts sociales"

Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution de l'assemblée générale des associés adoptée selon la procédure prévue pour une modification des Statuts."

Frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature incombant à la Société en raison du présent acte sont évalués à 3.000.- Euros.

Déclaration

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire instrumentant qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-dessus, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: R. SABATIER, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 15 février 2008. Relation: LAC/2008/6776. — Reçu douze euros (12.- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 février 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008042605/211/628.

(080045700) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2008.

Cartucho IP, Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 112.529.

Suite à la démission des organes de la société en date du 1^{er} janvier 2008, International Corporate Services (Luxembourg) S.A.R.L. dénonce avec effet immédiat le contrat de domiciliation conclu en date du 6 janvier 2006 avec la société Cartucho IP S.A.

Fait à Luxembourg, le 2 janvier 2008.

Aux fins de réquisition

International Corporate Services Luxembourg SÀRL

24, rue Jean l'Aveugle, L-1148 LUXEMBOURG

Le Domiciliataire

Signature

Référence de publication: 2008042224/520/17.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2008, réf. LSO-CO05237. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044872) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

autos-eb S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 100.902.

—
EXTRAIT

La convention de domiciliation conclue entre autos-eb S.A. N° immatriculation: B 100.902 et la Fiduciaire FIDUFISC S.A., N° immatriculation: B 73.560 est résiliée. Le siège social jusqu'alors fixé au 7, Grand-rue à L-1661 Luxembourg est dénoncé avec effet immédiat.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 16 janvier 2008.

FIDUFISC S.A.
C. WETZEL

Référence de publication: 2008042225/4906/16.

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2008, réf. LSO-CM09646. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080044884) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Valadon SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 134.379.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'Administration du 1^{er} février 2008 que le siège de la société est transféré de son adresse actuelle au 18, rue de l'Eau à L-1449 Luxembourg

Luxembourg, le 18 février 2008.

Pour extrait conforme
Signature

Référence de publication: 2008042239/5878/15.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2008, réf. LSO-CO04515. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080044372) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

PM France Retail Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 134.178.

—
EXTRAIT

Il résulte de la résolution de l'associé unique en date du 29 février 2008:

1. que la démission de Mme Léonie Marder en tant que gérante B est acceptée avec effet au 1^{er} mars 2008.
2. que la démission de M. Bart Zech en tant que gérant B est acceptée avec effet au 1^{er} mars 2008.
3. que la démission de M. Frank Walenta en tant que gérant B est acceptée avec effet au 1^{er} mars 2008.
4. que Mme Patricia Schon, avec adresse au 20, rue de la Poste, L- 2346 Luxembourg a été nommée nouvelle gérante B avec effet au 1^{er} mars 2008.
5. que M. Mark Weeden, avec adresse au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg a été nommé nouveau gérant B avec effet au 1^{er} mars 2008.
6. que Mme Laurence Quévy, avec adresse au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg a été nommée nouvelle gérante B avec effet au 1^{er} mars 2008.

7. que le siège social de la société est transféré du 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg au 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg avec effet au 1^{er} mars 2008.

Luxembourg, le 29 février 2008.

Bart Zech.

Référence de publication: 2008042230/724/24.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2008, réf. LSO-CO06427. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044787) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

PM France Retail S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 127.860.

—
EXTRAIT

Il résulte de la résolution de l'associé unique en date du 29 février 2008:

1. que la démission de M. Roeland P. Pels en tant que gérant B est acceptée avec effet au 1^{er} mars 2008.
2. que la démission de M. Bart Zech en tant que gérant B est acceptée avec effet au 1^{er} mars 2008.
3. que la démission de M. Frank Walenta en tant que gérant B est acceptée avec effet au 1^{er} mars 2008.
4. que Mme Patricia Schon, avec adresse au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg a été nommée nouvelle gérante B avec effet au 1^{er} mars 2008.
5. que M. Mark Weeden, avec adresse au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg a été nommé nouveau gérant B avec effet au 1^{er} mars 2008.
6. que Mme Laurence Quévy, avec adresse au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg a été nommée nouvelle gérante B avec effet au 1^{er} mars 2008.
7. que le siège social de la société est transféré du 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg au 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg avec effet au 1^{er} mars 2008.

Luxembourg, le 29 février 2008.

Bart Zech.

Référence de publication: 2008042231/724/24.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2008, réf. LSO-CO06426. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044796) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

PM France Office Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 134.209.

—
EXTRAIT

Il résulte de la résolution de l'associé unique en date du 29 février 2008:

1. que la démission de Mme Léonie Marder en tant que gérante B est acceptée avec effet au 1^{er} mars 2008.
2. que la démission de M. Bart Zech en tant que gérant B est acceptée avec effet au 1^{er} mars 2008.
3. que la démission de M. Frank Walenta en tant que gérant B est acceptée avec effet au 1^{er} mars 2008.
4. que Mme Patricia Schon, avec adresse au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg a été nommée nouvelle gérante B avec effet au 1^{er} mars 2008.
5. que M. Mark Weeden, avec adresse au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg a été nommé nouveau gérant B avec effet au 1^{er} mars 2008.
6. que Mme Laurence Quévy, avec adresse au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg a été nommée nouvelle gérante B avec effet au 1^{er} mars 2008.

7. que le siège social de la société est transféré du 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg au 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg avec effet au 1^{er} mars 2008.

Luxembourg, le 29 février 2008.

Bart Zech.

Référence de publication: 2008042232/724/24.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2008, réf. LSO-CO06425. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044799) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

PM France Office S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 127.853.

—
EXTRAIT

Il résulte de la résolution de l'associé unique en date du 29 février 2008:

1. que la démission de M. Roeland P. Pels en tant que gérant B est acceptée avec effet au 1^{er} mars 2008.
2. que la démission de M. Bart Zech en tant que gérant B est acceptée avec effet au 1^{er} mars 2008.
3. que la démission de M. Frank Walenta en tant que gérant B est acceptée avec effet au 1^{er} mars 2008.
4. que Mme Patricia Schon, avec adresse au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg a été nommée nouvelle gérante B avec effet au 1^{er} mars 2008.
5. que M. Mark Weeden, avec adresse au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg a été nommé nouveau gérant B avec effet au 1^{er} mars 2008.
6. que Mme Laurence Quévy, avec adresse au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg a été nommée nouvelle gérante B avec effet au 1^{er} mars 2008.
7. que le siège social de la société est transféré du 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg au 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg avec effet au 1^{er} mars 2008.

Luxembourg, le 29 février 2008.

Bart Zech.

Référence de publication: 2008042233/724/24.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2008, réf. LSO-CO06424. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044803) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

PM France Industrial Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 134.186.

—
EXTRAIT

Il résulte de la résolution de l'associé unique en date du 29 février 2008:

1. que la démission de Mme Léonie Marder en tant que gérante B est acceptée avec effet au 1^{er} mars 2008.
2. que la démission de M. Bart Zech en tant que gérant B est acceptée avec effet au 1^{er} mars 2008.
3. que la démission de M. Frank Walenta en tant que gérant B est acceptée avec effet au 1^{er} mars 2008.
4. que Mme Patricia Schon, avec adresse au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg a été nommée nouvelle gérante B avec effet au 1^{er} mars 2008.
5. que M. Mark Weeden, avec adresse au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg a été nommé nouveau gérant B avec effet au 1^{er} mars 2008.
6. que Mme Laurence Quévy, avec adresse au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg a été nommée nouvelle gérante B avec effet au 1^{er} mars 2008.

7. que le siège social de la société est transféré du 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg au 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg avec effet au 1^{er} mars 2008.

Luxembourg, le 29 février 2008.

Bart Zech.

Référence de publication: 2008042234/724/24.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2008, réf. LSO-CO06423. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044814) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

PM France Industrial S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 127.852.

—
EXTRAIT

Il résulte de la résolution de l'associé unique en date du 29 février 2008:

1. que la démission de M. Roeland P. Pels en tant que gérant B est acceptée avec effet au 1^{er} mars 2008.
2. que la démission de M. Bart Zech en tant que gérant B est acceptée avec effet au 1^{er} mars 2008.
3. que la démission de M. Frank Walenta en tant que gérant B est acceptée avec effet au 1^{er} mars 2008.
4. que Mme Patricia Schon, avec adresse au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg a été nommée nouvelle gérante B avec effet au 1^{er} mars 2008.
5. que M. Mark Weeden, avec adresse au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg a été nommé nouveau gérant B avec effet au 1^{er} mars 2008.
6. que Mme Laurence Quévy, avec adresse au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg a été nommée nouvelle gérante B avec effet au 1^{er} mars 2008.
7. que le siège social de la société est transféré du 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg au 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg avec effet au 1^{er} mars 2008.

Luxembourg, le 29 février 2008.

Bart Zech.

Référence de publication: 2008042235/724/24.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2008, réf. LSO-CO06422. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044820) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

PM France 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 118.099.

—
EXTRAIT

Il résulte de la résolution de l'associé unique en date du 29 février 2008:

1. que la démission de M. Roeland Pels en tant que gérant B est acceptée avec effet au 1^{er} mars 2008.
2. que la démission de M. Bart Zech en tant que gérant B est acceptée avec effet au 1^{er} mars 2008.
3. que la démission de M. Frank Walenta en tant que gérant B est acceptée avec effet au 1^{er} mars 2008.
4. que Mme Patricia Schon, avec adresse au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg a été nommée nouvelle gérante B avec effet au 1^{er} mars 2008.
5. que M. Mark Weeden, avec adresse au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg a été nommé nouveau gérant B avec effet au 1^{er} mars 2008.
6. que Mme Laurence Quévy, avec adresse au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg a été nommée nouvelle gérante B avec effet au 1^{er} mars 2008.

7. que le siège social de la société est transféré du 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg au 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg avec effet au 1^{er} mars 2008.

Luxembourg, le 29 février 2008.

Bart Zech.

Référence de publication: 2008042236/724/24.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2008, réf. LSO-CO06420. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044832) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

PM France 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 118.092.

—
EXTRAIT

Il résulte de la résolution de l'associé unique en date du 29 février 2008:

1. que la démission de M. Roeland Pels en tant que gérant B est acceptée avec effet au 1^{er} mars 2008.
2. que la démission de M. Bart Zech en tant que gérant B est acceptée avec effet au 1^{er} mars 2008.
3. que la démission de M. Frank Walenta en tant que gérant B est acceptée avec effet au 1^{er} mars 2008.
4. que Mme Patricia Schon, avec adresse au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg a été nommée nouvelle gérante B avec effet au 1^{er} mars 2008.
5. que M. Mark Weeden, avec adresse au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg a été nommé nouveau gérant B avec effet au 1^{er} mars 2008.
6. que Mme Laurence Quévy, avec adresse au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg a été nommée nouvelle gérante B avec effet au 1^{er} mars 2008.
7. que le siège social de la société est transféré du 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg au 25A, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg avec effet au 1^{er} mars 2008.

Luxembourg, le 29 février 2008.

Bart Zech.

Référence de publication: 2008042237/724/24.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2008, réf. LSO-CO06421. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044827) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Supply Chain Management Consultancy, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R.C.S. Luxembourg B 64.925.

—
Le bilan au 31 décembre 06 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mars 2008.

Pour la société

Fiduciaire PKF Weber et Bontemps

Experts comptables et fiscaux

Réviseurs d'entreprises

Signatures

Référence de publication: 2008042248/592/17.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2008, réf. LSO-CO05794. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044388) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Resiworld S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 132.972.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg le 10 mars 2008

L'assemblée générale décide à l'unanimité des voix de transférer le siège social de L-2763 Luxembourg, 12, rue Ste Zithe à L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

Signature.

Référence de publication: 2008042241/680/13.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2008, réf. LSO-CO06165. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044482) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

Royal 22, Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 47.674.

—
Le bilan au 30/04/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CORFI

EXPERTS COMPTABLES

63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2008042243/642/15.

Enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2008, réf. LSO-CO01940. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044375) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

International Global Fund Management (Luxembourg) S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 43.655.

—
Les Comptes révisés au 20 février 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 2008.

Pour INTERNATIONAL GLOBAL FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A. (en liquidation)

Pictet Funds (Europe) SA

Christian Jeanrond / George Marios Prantzios

Mandataire commercial / Fondé de Pouvoir

Référence de publication: 2008042244/52/16.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2008, réf. LSO-CO03262. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044381) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

MSD Partners S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 109.265.

—
Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 février 2008.

LUXFIDUCIA S.à r.l.

16, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008042249/1629/15.

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2008, réf. LSO-CN06970. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044334) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

EPO International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R.C.S. Luxembourg B 74.851.

Le Rêve S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 69.366.

M.T.M. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8057 Bertrange, 9, rue du Chemin de Fer.

R.C.S. Luxembourg B 124.828.

Mondo Komerco Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1463 Luxembourg, 21, rue du Fort Elisabeth.

R.C.S. Luxembourg B 34.505.

Top in Center S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1243 Luxembourg, 5, rue de Blochausen.

R.C.S. Luxembourg B 33.294.

—
CLOTURES DE LIQUIDATION

- EPO INTERNATIONAL SARL, (L-4936/07 ///RC B 74.851) avec siège social à L-2519 LUXEMBOURG, 9, rue Schiller;
- LE RÊVE S.A.,(L-4937 /07 ///RC B 69.366) avec siège social à L-2449 LUXEMBOURG, 25C, boulevard Royal;
- M.T.M. S.A.,(L-4938/07 ///RC B 124.828) avec siège social à L-8057 LUXEMBOURG, 9, rue du Chemin de Fer;
- MONDO KOMERCO HOLDING S.A.,(L-4939/07 ///RC B 34.505) avec siège social à L-1463 LUXEMBOURG, 21, rue Fort Elisabeth;
- TOP IN CENTER SARL, (L-4940/07 /// RC B 33.294) avec siège social à L-1243 LUXEMBOURG, 5, rue de Blochausen;

De par jugements du 20 mars 2008, le tribunal d'arrondissement de Luxembourg, XI section, siégeant en matière commerciale, a prononcé la clôture des liquidations des sociétés ci-haut indiquées.

M^e Stefan Schmuck

Liquidateur

Référence de publication: 2008042250/6177/45.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2008, réf. LSO-CO06978. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2008, réf. LSO-CO06979. - Reçu 12,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2008, réf. LSO-CO06981. - Reçu 12,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2008, réf. LSO-CO06982. - Reçu 12,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2008, réf. LSO-CO06983. - Reçu 12,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080045040) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

(080045044) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

(080045045) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

(080045047) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

(080045049) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

European Rail Freight I S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 136.013.

In the year two thousand and eight, on the eleventh of February.

Before the undersigned, Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

"BRIDGEPOINT EUROPE III INVESTMENTS (2) S.à r.l.", a société à responsabilité limitée incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg with its registered office at 24, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Company Register under number B 128.142,

here represented by Mrs. Linda KORPEL, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Luxembourg, on February 6, 2008.

The said proxy, initialled *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder of "EUROPEAN RAIL FREIGHT I S.à r.l." (hereinafter the "Company") a société à responsabilité limitée incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg with its registered office at 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, whose registration with the Luxembourg Trade and Company Register is pending, incorporated pursuant to a notarial deed of Maître Jean-Joseph Wagner, dated 25 January 2008, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. The articles of incorporation of the Company have not been amended since its incorporation.

The appearing party representing the whole corporate capital has required the notary to enact the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder decides to increase the share capital of the Company by an amount of two hundred and fifty-one thousand nine hundred euro (EUR 251,900.-) so as to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) up to two hundred sixty-four thousand and four hundred euro (EUR 264,400.-) by creating and issuing two hundred and fifty-one thousand nine hundred (251,900) ordinary shares, each having a par value of one euro (EUR 1.-) and all having the same rights and obligations (collectively referred as the "New Shares").

The two hundred and fifty-one thousand nine hundred (251,900) New Shares will be entirely subscribed by BRIDGEPOINT EUROPE III INVESTMENTS (2) S.à r.l., paid up by a contribution in kind consisting in a claim resulting from a convertible interest free shareholder's loan granted to the Company by its sole shareholder, BRIDGEPOINT EUROPE III INVESTMENTS (2) S.à r.l., prenamed, on 08 February 2008, for an aggregate amount of two hundred and fifty-one thousand nine hundred euro (EUR 251,900.-).

The total contribution of two hundred and fifty-one thousand nine hundred euro (EUR 251,900.-) relating to the New Shares will be entirely allocated to the Company's share capital.

Evidence of the contribution has been given to the undersigned notary by a copy of a contribution agreement and of a valuation report established by the management of the Company.

Second resolution

As a consequence of the above-mentioned resolution, article 7 of the Company's articles of association is amended and now reads as follows:

" **Art. 7.** The share capital of the company is fixed at two hundred sixty-four thousand and four hundred euro (EUR 264,400.-), divided into two hundred sixty-four thousand and four hundred (264,400) shares of one euro (EUR 1.-) each."

Costs and Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to three thousand euro.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le onze février.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

"BRIDGEPOINT EUROPE III INVESTMENTS (2) S.à r.l.", une société à responsabilité limitée constituée et régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg, ayant son siège sociale au 24, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 128.142,

ici représentée par Madame Linda KORPEL, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 6 février 2008.

La procuration signée ne varietur par la mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante est l'associé unique de "EUROPEAN RAIL FREIGHT I S.à r.l." (ci-après la "Société"), une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg ayant son siège social au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, dont l'immatriculation auprès du registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg est en cours, constituée suivant un acte notarié de Maître Jean-Joseph Wagner, en date du 25 janvier 2008, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis la constitution.

Laquelle partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de deux cent cinquante et un mille neuf cents Euros (EUR 251.900,-), afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) jusqu'à deux cent soixante-quatre mille quatre cents Euros (EUR 264.400,-) par la création et l'émission de deux cent cinquante et un mille neuf cents (251.900) parts sociales nouvelles, chacune ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) et ayant toutes les mêmes droits et obligations (collectivement désignées en tant que "Nouvelles Parts Sociales").

Les deux cent cinquante et un mille neuf cents (251.900) Nouvelles Parts Sociales sont souscrites par BRIDGEPOINT EUROPE III INVESTMENTS (2) S.à r.l., prénommé, payées par un apport en nature consistant en la conversion de l'intégralité du prêt sans intérêt accordé par l'associé unique de la Société, BRIDGEPOINT EUROPE III INVESTMENTS (2) S.à r.l., prénommé, le 08 février 2008, pour un montant de deux cent cinquante et un mille neuf cents Euros (EUR 251.900,-).

L'apport de deux cent cinquante et un mille neuf cents Euros (EUR 251.900,-) sera entièrement alloué au capital social de la Société.

Une copie du contrat d'apport ainsi que d'un rapport d'évaluation établi par la gérance mettant en évidence l'apport en nature a été remis au notaire instrumentant.

Deuxième résolution

A la suite des résolutions ci-dessus, l'article 7 des statuts de la Société est modifié et sera désormais rédigé comme suit:

" **Art. 7.** Le capital social est fixé à deux cent soixante-quatre mille quatre cents Euros (EUR 264.400,-), divisé en deux cent soixante-quatre mille quatre cents (264.400) parts sociales d'un Euro (EUR 1,-) chacune."

Frais et Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à trois mille euros.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la partie comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, la mandataire de la partie comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: L. KORPEL, J.-J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 15 février 2008. Relation: EAC/2008/2241. — Reçu mille deux cent cinquante-neuf Euros cinquante Cents (251.900.- à 0,5 % = 1.259,50.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 20 mars 2008.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2008042561/239/109.

(080045530) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2008.

Porthos Te S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 137.233.

—
STATUTES

In the year two thousand and eight, on the twenty-second of February.

Before us Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

1) HB INSTITUTIONAL LIMITED PARTNERSHIP, a limited partnership organized under the laws of of the State of Delaware, autentication number 2053317, with its registered office in Boston, Massachusetts (USA), 10, St James Avenue, Suite 1700,

2) PB INSTITUTIONAL LIMITED PARTNERSHIP, a limited partnership organized under the laws of of the State of Delaware, autentication number 2053323, with its registered office in Boston, Massachusetts (USA), 10, St James Avenue, Suite 1700,

3) YB INSTITUTIONAL LIMITED PARTNERSHIP, a limited partnership organized under the laws of of the State of Delaware, autentication number 2053330, with its registered office in Boston, Massachusetts (USA), 10, St James Avenue, Suite 1700,

4) BAUPOST VALUE PARTNERS, L.P.- I, a limited partnership organized under the laws of of the State of Delaware, autentication number 0293323, with its registered office in Boston, Massachusetts (USA), 10, St James Avenue, Suite 1700,

5) BAUPOST VALUE PARTNERS, L.P.- III, a limited partnership organized under the laws of of the State of Delaware, autentication number 0682528, with its registered office in Boston, Massachusetts (USA), 10, St James Avenue, Suite 1700,

all here represented by Mr Christophe GAMMAL, economist, residing in Luxembourg,

by virtue of five proxies given in Boston, Massachusetts, on February 14, 2008,

said proxies after signature "ne varietur" by the proxyholder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities,

These appearing persons have incorporated a société à responsabilité limitée the Articles of which they have established as follows:

Art. 1. Between the present and following members there is hereby formed a société à responsabilité limitée governed by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended and the present Articles of Incorporation.

Art. 2. The company is incorporated under the name of "PORTHOS TE S.à r.l.".

Art. 3. The object of the company is to perform in Luxembourg as well as abroad, in whatsoever form, any industrial, commercial, financial, personal or real estate property transactions which are directly in connection with the creation, management and financing, in whatsoever form, of any undertakings and companies whose object is the performance of any activities in whatsoever form, as well as the management and development, permanently or temporarily, of the portfolio created for this purpose. The company shall be considered as a "Société de Participations Financières" according to the applicable provisions.

The company may take participating interests by any means in any business, undertakings or companies having the same, analogous or connected object or which may favour its development or the extension of its operations.

Art. 4. The Company has its Head Office in the City of Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg. The Head Office may be transferred to any other place within the Grand- Duchy of Luxembourg by a resolution of the members.

Art. 5. The Company is constituted for an undetermined period.

Art. 6. The Company's capital is set at twelve thousand five hundred (EUR 12,500.-) euro represented by ten thousand (10,000) shares with a par value of one euro twenty-five cent (EUR 1.25) each.

Each share gives right to a fraction of the assets and profits of the company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 7. The shares are freely transferable among living persons and by way of inheritance or in case of liquidation of joint estate of husband and wife.

The shares are freely transferable among members. In the same case they are transferable to non-members only with the prior approval of the members representing at least three quarters of the capital. In the same case the shares shall be transferable because of death to non-members only with the prior approval of the owners of shares representing at least three quarters of the rights owned by the survivors.

In case of a transfer in accordance with the provisions of Article 189 of the law dated 10 August 1915 on commercial companies, the value of a share is based on the last three balance sheets of the Company and, in case the Company counts less than three financial years, it is established on basis of the balance sheet of the last year or of those of the last two years.

Art. 8. The life of the Company does not come to an end by death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of any member.

Art. 9. The creditors, representatives, rightholders or heirs of any member are neither allowed, in any circumstances, to require the sealing of the assets and documents of the Company, nor to interfere in any manner in the administration of the Company. They must for the exercise of their rights refer to financial statements and to the resolutions of the meetings of the members.

Art. 10. The Company is managed by one or more managers, either members or not, who are appointed and removed at any time "ad nutum" with or without indication of reasons by the members.

The manager(s) shall be appointed for an unlimited period and are vested with the broadest individual powers with regard to third parties.

If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers.

Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or several attorneys in fact, either members or not.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing, in writing or by cable, telegram, telefax or telex, another manager as his proxy. Any manager may participate in a meeting of the board of managers by conference call or similar means of communications equipment whereby all persons participating in the meeting can hear each other, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting. Resolutions can also be adapted by way of circular letter.

Resolutions can also be adopted by way of circular letter.

Art. 11. Any manager does not contract in his function any personal obligation concerning the commitments regularly taken by him in the name of the Company; as an officer, agent or proxyholder he is only responsible for the execution of his mandate.

Art. 12. Resolutions are validly adopted when passed by members representing more than half of the capital. However, resolutions concerning an amendment of the Articles of Incorporation must be taken by a vote of the majority in number of the members representing at least three quarters of the capital. If no quorum is reached at a first meeting of the members, the members are convened by registered mail to a second meeting with at least fifteen calendar days notice, which will be held within thirty calendar days from the first meeting.

At this second meeting, resolutions will be taken by the majority of votes of the members whatever majority of capital be represented.

Any ordinary or extraordinary meeting of members is convened on 5 calendar days notice. The calling of such meeting shall be mandatory if requested by the majority members holding the majority of shares in the Company.

Resolutions other than those amending the Articles of Incorporation of the Company may be taken at the occasion of a physical meeting or, alternatively, by way of a circular resolution provided, in such latter case, that each member shall receive the text of the resolution and shall cast his vote by signing the circular resolution.

Art. 13. The Company's financial year runs from January first to December thirty-first of each year.

Art. 14. At the end of each corporate year, the management will draw up the balance sheet which will contain a record of the assets of the Company together with its liabilities and be accompanied by an annex containing a summary of all the debts of Company as well as the security (if any) given by the Company in order to secure such debts and debts of the Company vis-à-vis its members.

At the same time the management will prepare a profit and loss account which will be submitted for approval to the general meeting of members together with the balance sheet.

Art. 15. Each member may inspect at the Head Office the inventory, the balance sheet and the profit and loss account during the fifteen calendar days preceding the annual general meeting without prejudice to article 12 final indent.

Art. 16. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortizations, charges and provisions, represents the net profit of the Company.

Every year five percent of the net profit will be transferred to the statutory reserve.

This transfer ceases to be compulsory when the statutory reserve amounts to one tenth of the issued capital it must be resumed till the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatever, it has been reduced.

The portion of the profit which is in excess of the amount allocated to the statutory reserve is distributed among the members. However, the members may decide, by a majority vote, that the profit, after deduction of the amount allocated to the statutory reserve, be either carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

The share premium account of the Company may be distributed in full, in one or several times, to the members, within the limits set forth by applicable law by way of a decision taken by a general meeting of shareholders. In addition, the board of managers shall have the authority to make distributions taken from the share premium account of the Company, within the limits set forth by applicable law. The board of managers shall determine the terms and conditions of the distributions taken from the share premium account, and it shall in particular determine the amount to be paid, the payment date and the nature of the payment (i.e. in cash or in kind).

A general meeting of shareholders may decide to pay interim dividends taken from the net profits of the Company or the distributable reserves of the Company, within the limits set forth by applicable law. In addition, the board of managers shall have the authority to declare and pay interim dividends taken from the net profits of the Company or the distributable reserves of the Company, within the limits set forth by applicable law. The board of managers shall determine the terms and conditions of the declaration and payment of the interim dividend, and it shall in particular determine the amount to be paid, the payment date and the nature of the payment (i.e. in cash or in kind).

Art. 17. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by the managers or one or more liquidators appointed by the general meeting of members, which are vested with the broadest powers for the realization of the assets and the payment of debts.

When the liquidation of the Company is closed, the assets of the Company will be distributed to the members proportionally to the shares they hold in the Company's share capital.

Art. 18. For all matters not provided for in the present Articles of Incorporation, the members refer to the existing laws as well as the Shareholders' Agreement.

The persons appearing declare and acknowledge that each subscribed share has been fully paid up in cash so that from now on the Company has at its free and entire disposal the contributions referred to above. Proof thereof has been given to the undersigned notary who expressly acknowledges it.

Subscription and payment

The shares have been subscribed and paid in as follows:

1) HB INSTITUTIONAL LIMITED PARTNERSHIP, prenamed, three thousand eight hundred and seventy shares	3,870
2) PB INSTITUTIONAL LIMITED PARTNERSHIP, prenamed, one thousand eight hundred and forty-three shares	1,843
3) YB INSTITUTIONAL LIMITED PARTNERSHIP, prenamed, one thousand two hundred and eighty-five shares	1,285
4) BAUPOST VALUE PARTNERS, L.P. - I, prenamed, two thousand and seventy-four shares	2,074
5) BAUPOST VALUE PARTNERS, L.P. - III, prenamed, nine hundred and twenty-eight shares	928
Total: ten thousand shares	10,000

All the shares have been fully paid up in cash so that the amount of twelve thousand five hundred (12,500.-) euro is at the free disposal of the company as has been proved to the undersigned notary who expressly bears witness to it.

Transitory provision

The first financial year shall begin today and end on December 31st, 2008.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about two thousand euro (EUR 2,000.-).

Constitutive meeting of members

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named persons, representing the entirety of the subscribed capital and considering themselves as duly convened, have proceeded to hold an extraordinary general meeting.

Having first verified that it was regularly constituted, they have passed the following résolutions by unanimous vote:

1) The named managers of the company for an undetermined period are:

a) Mr Christophe GAMMAL, economist, born on August 9, 1967, in Uccle, Brussels, residing in L-1320 Luxembourg, 67, rue de Cessange;

b) Mr David HARVEY, company director, born on April 30, 1947, in London, residing in MC-98000 Monaco, The Sun Tower, 7, avenue Princesse Alice;

c) Mr Thomas W. Blumenthal, company director, born on February 13, 1959, in Los Angeles, California, USA, with professional address at 10, St James Avenue, Suite 2000, Boston, Massachusetts 02116 USA.

The company is validly bound by the sole signature of any manager.

2) The Company shall have its registered office in L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

In faith of which we, the undersigned notary, have set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, hereby states that on request of the above appearing persons, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read and translated into the language of the mandatory of the appearing parties, he signed with us the notary the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit le vingt-deux février.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg.

ONT COMPARU:

1) HB INSTITUTIONAL LIMITED PARTNERSHIP, un "limited partnership" sous la loi de l'Etat du Delaware, enregistrée sous le numéro 2053317, avec siège social à Boston, Massachusetts (USA), 10, St James Avenue, Suite 1700,

2) PB INSTITUTIONAL LIMITED PARTNERSHIP, un "limited partnership" sous la loi de l'Etat du Delaware, enregistrée sous le numéro 2053323, avec siège social à Boston, Massachusetts (USA), 10, St James Avenue, Suite 1700,

3) YB INSTITUTIONAL LIMITED PARTNERSHIP, un "limited partnership" sous la loi de l'Etat du Delaware, enregistrée sous le numéro 2053330, avec siège social à Boston, Massachusetts (USA), 10, St James Avenue, Suite 1700,

4) BAUPOST VALUE PARTNERS, L.P.- I, un "limited partnership" sous la loi de l'Etat du Delaware, enregistrée sous le numéro 0293323, avec siège social à Boston, Massachusetts (USA), 10, St James Avenue, Suite 1700,

5) BAUPOST VALUE PARTNERS, L.P.- III, un "limited partnership" sous la loi de l'Etat du Delaware, enregistrée sous le numéro 0682528, avec siège social à Boston, Massachusetts (USA), 10, St James Avenue, Suite 1700,

toutes les cinq ici représentées par Monsieur Christophe GAMMAL, économiste, demeurant à Luxembourg, en vertu de cinq procurations sous seing privé données à Boston, Massachusetts, le 14 février 2008.

Lesquelles procurations après signature "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentaire demeureront annexées aux présentes pour être enregistrées en même temps,

Lesquelles comparantes ont constitué entre elles une société à responsabilité limitée, dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Entre les associés présents et futurs, est formé par les présentes une société à responsabilité limitée qui sera régie par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telles que modifiées, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La Société prend la dénomination de "PORTHOS TE S.à r.l."

Art. 3. La société a pour objet tant à Luxembourg qu'à l'étranger toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à la création, la gestion et le financement, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés ayant pour objet toute activité, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et la mise en valeur, à titre permanent ou temporaire, du portefeuille créé à cet effet dans la mesure où la société sera considérée selon les dispositions applicables comme "Société de Participations Financières".

La société peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter.

Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés.

Art. 5. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents (EUR 12.500,-) euros représenté par dix mille (10.000) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune.

Chaque action donne droit à une fraction des avoirs et bénéfices de la société en proportion directe au nombre des actions existantes.

Art. 7. Les parts sociales sont librement transmissibles entre vifs et par voie de succession ou en cas de liquidation de communauté de biens entre époux.

Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne sont cessibles dans ce même cas à des non-associés qu'avec le consentement préalable des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Les parts sociales ne peuvent être dans le même cas transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

En cas de cession conformément aux dispositions de l'article 189 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, la valeur d'une part est évaluée sur base des trois derniers bilans de la Société. Si la Société ne compte pas trois exercices, le prix est établi sur la base du bilan de la dernière ou de ceux des deux dernières années.

Art. 8. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

Art. 9. Les créanciers, représentants, ayants droit ou héritiers des associés ne pourront pour quelque motif que ce soit, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la Société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées des associés.

Art. 10. La société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, qui sont nommés et révoqués en tout temps "ad nutum" avec ou sans indication de raisons par les associés.

Le ou les gérant(s) sont nommés pour une durée indéterminée et ils sont investis vis-à-vis des tiers des pouvoirs les plus étendus.

Si plusieurs gérants ont été nommés, ils formeront un conseil de gérance.

Des pouvoirs spéciaux et limités pourront être délégués pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, associés ou non.

Tout gérant pourra se faire représenter en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télécopieur ou télex un autre gérant comme son mandataire. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par appel téléphonique ou tout autre moyen de communication similaire, au cours duquel toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre, et la participation à la réunion par de tels moyens vaut présence de la personne à cette réunion. Des résolutions peuvent être prises par voie circulaire.

Des résolutions peuvent être prises par voie circulaire.

Art. 11. Un gérant ne contracte en raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la société; simple employé, agent ou mandataire, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

Art. 12. Les résolutions ne sont valablement adoptées que pour autant qu'elles soient prises par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Si un quorum n'est pas atteint lors de la première assemblée des associés, une seconde assemblée sera convoquée par lettre recommandée avec un préavis de quinze jours au moins et tenue dans un délai de trente jours à dater de la première assemblée.

Lors de cette deuxième assemblée, les résolutions seront adoptées à la majorité des votes des associés quelle que soit la portion du capital représenté.

Toute assemblée ordinaire ou extraordinaire des associés doit être convoquée dans un délai de 5 jours. La convocation de cette assemblée est obligatoire si elle est requise par la majorité des associés.

Les résolutions autres que celles modifiant les statuts de la société peuvent être prises à l'occasion d'une réunion en présence des associés ou, alternativement, par voie d'une résolution circulaire, pourvu, dans ce dernier cas, que chaque associé reçoive le texte de la résolution et qu'il vote en signant la résolution circulaire.

Art. 13. L'exercice social commence le premier janvier et se termine le trente-et-un décembre.

Art. 14. A la fin de chaque année sociale la gérance établit le bilan qui contiendra l'inventaire des avoirs de la Société et de toutes les dettes actives et passives, ensemble avec une annexe contenant en résumé tous les engagements de la Société ainsi que les garanties d'emprunt accordées s'il y en a par la Société pour garantir ces dettes ainsi que les dettes de la Société à l'égard des associés.

A la même date la gérance préparera un compte de profits et pertes qu'elle soumettra pour approbation avec le bilan à l'assemblée générale des associés.

Art. 15. Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire, du bilan et du compte de profits et pertes pendant les quinze jours qui précéderont l'assemblée générale annuelle sous réserve du dernier alinéa de l'article 12 des statuts.

Art. 16. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital social, mais devront être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé.

Le solde du bénéfice net est distribué entre les associés. Néanmoins, les associés peuvent, à la majorité prévue par la loi, décider qu'après déduction de la réserve légale, le bénéfice sera reporté à nouveau ou transféré à une réserve spéciale.

Chaque année, cinq pour cent du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital social, mais devront être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé.

Le solde du bénéfice net est distribué entre les associés. Néanmoins, les associés peuvent, à la majorité prévue par la loi, décider qu'après déduction de la réserve légale, le bénéfice sera reporté à nouveau ou transféré à une réserve spéciale.

Le compte de prime d'émission de la Société pourra être distribué en entier, en une ou plusieurs fois, aux associés, dans les limites de la loi par une décision d'une assemblée générale des associés. En plus, le conseil de gérance est autorisé à faire des distributions prises du compte de prime d'émission de la Société, dans les limites de la loi applicable. Le conseil de gérance déterminera les termes et conditions de la distribution prise du compte de prime d'émission, et il déterminera en particulier le montant à payer, la date de paiement et la nature du paiement (i.e. en espèces ou en nature).

Une assemblée générale des associés pourra décider de payer des dividendes intérimaires pris des bénéfices nets de la Société ou des réserves distribuables de la Société, dans les limites définies par la loi applicable. En plus, le conseil de gérance aura l'autorisation de déclarer et de payer des dividendes intérimaires pris des bénéfices nets de la Société ou des réserves distribuables de la Société, dans les limites fixées par la loi applicable. Le conseil de gérance déterminera les termes et conditions de la déclaration et du paiement du dividende intérimaire, et il déterminera en particulier le montant à payer, la date de paiement et la nature du paiement (i.e. en espèces ou en nature).

Art. 17. En cas de dissolution de la Société pour quelque raison que ce soit, la liquidation sera faite par les gérants ou un associé désigné et qui auront les pouvoirs les plus larges pour réaliser les actifs et régler le passif de la Société.

La liquidation terminée, les avoirs de la Société seront attribués aux associés en proportion des parts sociales qu'ils détiennent dans la capital de la Société.

Art. 18. Pour tout ce qui n'est pas prévu par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Les comparants déclarent et reconnaissent que chacune des parts sociales souscrites a été intégralement libérée en espèces, de sorte que les apports susmentionnés sont dès à présent à l'entière et libre disposition de la Société. Preuve en a été apportée au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Souscription et libération

Les parts ont été souscrites et libérées comme suit:

1) HB INSTITUTIONAL LIMITED PARTNERSHIP, préqualifiée, trois mille huit cent soixante-dix parts sociales	3.870
2) PB INSTITUTIONAL LIMITED PARTNERSHIP, préqualifiée, mille huit cent quarante-trois parts sociales	1.843
3) YB INSTITUTIONAL LIMITED PARTNERSHIP, préqualifiée, mille deux cent quatre-vingt-cinq parts sociales	1.285
4) BAUPOST VALUE PARTNERS, L.P. - I, préqualifiée, deux mille soixante-quatorze parts sociales	2.074
5) BAUPOST VALUE PARTNERS, L.P. - III, préqualifiée, neuf cent vingt-huit parts sociales	928
Total: dix mille parts sociales	10.000

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents (12.500.-) euros est à la libre disposition de la société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence aujourd'hui-même et finira le 31 décembre 2008.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ deux mille euros (EUR 2.000,-).

Assemblée constitutive des associés

Immédiatement après la constitution de la société, les comparants précités, représentant la totalité du capital social et se considérant dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté qu'elle était régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1) Sont nommés gérants de la société pour une durée indéterminée:

a) Monsieur Christophe GAMMAL, économiste, né le 9 août 1967, à Uccle, Bruxelles, demeurant à L-1320 Luxembourg, 67, rue de Cessange;

b) Monsieur David HARVEY, administrateur de sociétés, né le 30 avril 1947, à Londres, demeurant à MC-98000 Monaco, The Sun Tower, 7, avenue Princesse Alice;

c) Monsieur Thomas W. Blumenthal, administrateur de sociétés, né le 13 février 1959, à Los Angeles, Californie, Etats-Unis, avec adresse professionnelle à 10, St James Avenue, Suite 2000, Boston, Massachusetts 02116 USA.

La société est valablement engagée par la seule signature d'un gérant.

2) Le siège de la Société est fixé à L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

DONT ACTE.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par le présent qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte de constitution est rédigé en anglais, suivi d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, celui-ci a signé avec nous notaire la présente minute.

Signé: C. Gammal et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg AC, le 3 mars 2008. LAC/2008/9194. — Reçu soixante-deux euros cinquante cents

Eur 0,5% = 62,50

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mars 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008042529/5770/340.

(080045368) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2008.

Hekuba S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 127.136.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une résolution du conseil d'administration en date du 4 décembre 2007 que le conseil d'administration a décidé de nommer Monsieur Berti Brudo, né le 13 mai 1950 à Istanbul, Turquie, demeurant professionnellement au 18, Dvora Hanevia Street, Tel Aviv, Israël, en tant que délégué à la gestion journalière de la Société pour une durée indéterminée avec effet au 1^{er} janvier 2008.

Les pouvoirs de signature du délégué à la gestion journalière sont les suivants:

- jusqu'à € 50.000 Monsieur Berti Brudo ne pourra signer qu'avec la signature conjointe d'une des personnes suivantes: Monsieur Xavier De Cillia et Madame Valérie Cooke;

- au-delà de € 50.000 il faut une signature de deux des personnes suivantes: Monsieur Berti Brudo, Monsieur Leo Morozov et Monsieur Omri Sachs.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, 13 mars 2008.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2008041628/260/23.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2008, réf. LSO-CO06183. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044464) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

SJ Properties Chocolate LuxCo1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 22.500,00.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 121.538.

Il est noté que les noms exacts des gérants de la Société sont Brandur Thor Ludwig et Guðmundur Bjorn Arnason.

Luxembourg, le 11 mars 2008.

Pour la société

TMF Management Luxembourg S.A.

Domiciliataire

Signature

Référence de publication: 2008041637/805/16.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2008, réf. LSO-CO05905. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080044651) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2008.

EAB Finances S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2533 Luxembourg, 69, rue de la Semois.
R.C.S. Luxembourg B 123.508.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage, en date du 21 décembre 2006 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 369 du 14 mars 2007.

Les comptes annuels au 31 août 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EAB FINANCES S.A.

Signature

Référence de publication: 2008041796/250/15.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2008, réf. LSO-CO06599. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080045216) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2008.

B-Line S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 93.511.

L'an deux mille huit, le quatre janvier.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme B-Line S.A., ayant son siège social à L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 93.511, constituée suivant acte reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 30 avril 2003, publié au Mémorial C numéro 604 du 3 juin 2003.

Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster en date du 21 juillet 2004, publié au Mémorial C numéro 1007 du 8 octobre 2004.

Les statuts ont encore été modifiés suivant acte reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster en date du 12 mai 2005, publié au Mémorial C numéro 1012 du 10 octobre 2005.

L'assemblée est présidée par Monsieur Eric LACKNER, employé privé, demeurant à L-6926 Flaxweiler, 26, rue Berg.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Raymond THILL, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Corinne PETIT, employée privée, avec adresse professionnelle à L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1.- Transfert du siège social, statutaire et administratif du Luxembourg à Panama, et adoption par la société de la nationalité panaméenne.

2.- Décharge des administrateurs ainsi que du commissaire aux comptes de la société et nomination des nouveaux directeurs.

3.- Adoption des "Articles of Incorporation" panaméens et nomination du "Resident Agent" de la société.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que toutes les dix mille (10.000) actions sans désignation de valeur nominale représentant l'intégralité du capital social de trente-deux mille euros (32.000,- EUR) étant représentées, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social, statutaire et administratif de la société de L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey, (Grand-Duché de Luxembourg), à Via Espana and Elvira Mendez Street, Delta Tower, Panama City, République de Panama, et de faire adopter par la société la nationalité panaméenne, selon la loi panaméenne.

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission des administrateurs et du commissaire aux comptes de la société et par vote spécial leur donne pleine et entière décharge pour l'exécution de leurs mandats.

L'assemblée décide la nomination, en conformité avec la loi panaméenne, de:

- FAIRFAX INVEST CORP., société constituée aux Iles Vierges Britanniques, le 5 avril 2005, avec BC Numéro 649888, en tant que Director/President,
- POINTVIEW FINANCIAL LTD., société constituée aux Iles Vierges Britanniques, le 5 avril 2005, avec BC Numéro 649891, en tant que Director/Vice-President/Treasurer,
- ULTRA MEGA DEVELOPMENT S.A., société constituée aux Iles Vierges Britanniques, le 15 décembre 2004, avec BC Numéro 630227, en tant que Director/Secretary.

Tous trois domiciliés à: OMC Chambers, PO Box 3152, Road Town, Tortola, British Virgin Islands.

L'assemblée décide également que l'ensemble des documents sociaux jusqu'à la date du transfert du siège seront transférés au siège social de la société à Panama.

Troisième résolution

L'assemblée décide l'adoption de nouveaux "Articles of Incorporation", tel que requis par les lois de la République de Panama.

L'assemblée autorise le "Resident Agent" de la société à Panama, ROSAS & ROSAS, à effectuer les démarches nécessaires devant Notaire à Panama ainsi qu'à enregistrer les documents correspondants au Registre Public.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute..

Traduction anglaise du texte qui précède:

In the year two thousand and eight, on the fourth of January.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, civil law notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary meeting of the Shareholders of B-Line S.A., having its registered address at L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey, registered with the "Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg", section B, number 93.511, incorporated before Maître Jean Seckler, notary in Junglinster (Grand-Duchy of Luxembourg), on the 30 day of April 2003 and published in Mémorial C number 604 of the 3 June 2003.

The Articles of Incorporation have been amended before Maître Jean Seckler, notary in Junglinster (Grand-Duchy of Luxembourg) on the 21 day of July 2004, published in Mémorial C number 1007 of the 8 October 2004.

They have been finally amended before Maître Jean Seckler, notary in Junglinster (Grand Duchy of Luxembourg) on the 12 day of may 2005, published in Mémorial C number 1012 of the 10 October 2005.

The general meeting is presided by Mr Eric LACKNER, private employee, with address at L-6926 Flaxweiler, 26, rue Berg.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Mr Raymond THILL, maître en droit, with professional address at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mrs Corinne PETIT, private employee, with professional address at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

The shareholders attending or represented at this meeting as well as the number of shares held by each of them were put on an attendance list and signed by the shareholders or their representatives. The members of the meeting declare referring themselves to this list.

The Powers of Attorney from the shareholders represented at this meeting, signed "ne varietur" by all participants to this meeting, shall remain annexed to the original minutes with which they will be filed at the same time.

The President explains and the meeting acknowledges:

A) That the purpose of this extraordinary general meeting is to:

Purpose of the meeting:

1.- Transfer of the Registered Office from Luxembourg to Panama and adoption of the Panama citizenship by the company.

2.- Discharge of the former Directors and nomination of the new Directors.

3.- Adoption of Panama "Articles of Incorporation" and nomination of the Resident Agent of the company.

B) That the current meeting having all shares present or represented is regularly constituted and can validly deliberate on all matters listed in the purpose of the meeting.

C) That all the ten thousand (10.000) shares without nominal value representing the total share capital of thirty-two thousand euro (32.000,- EUR), being present or represented, no convocations were necessary and that all present or represented shareholders declare having had knowledge of the purpose of the meeting.

Then, the meeting discussed the various points listed in the agenda and, after deliberation, unanimously resolved the following:

First resolution

The meeting decides to transfer the Registered Office of the company from L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey, (Grand-Duché de Luxembourg), to Via Espana and Elvira Mendez Street, Delta Tower, Panama City, Republic of Panama, and to adopt the citizenship of Panama, according to the laws of the Republic of Panama.

Second resolution

The meeting by special vote gives full and honorable discharge to the former Directors for their mandates with the company.

The meeting appoints the following persons, in conformance with the laws of the Republic of Panama:

- FAIRFAX INVEST CORP., corporation duly organized in the British Virgin Islands on April 5th, 2005, with BC Number 649888,

as Director/President,

- POINTVIEW FINANCIAL LTD., corporation duly organized in the British Virgin Islands on April 5th, 2005, with BC Number 649891,

as Director/Vice-President/Treasurer,

- ULTRA MEGA DEVELOPMENT S.A., corporation duly organized in the British Virgin Islands on December 15th, 2004, with BC Number 630227.

as Director/Secretary

All with address at: OMC Chambers, PO Box 3152, Road Town, Tortola, British Virgin Islands.

The meeting also decides that all company documents until the date of transfer of the Registered Office to Panama will be transferred to the Registered Office in Panama.

Third resolution

The meeting decides that new Articles of Incorporation shall be adopted, as required under the laws of the Republic of Panama.

The meeting authorizes the new Resident Agent of the company in Panama, ROSAS & ROSAS, to protocolize this minute before a Public Notary in Panama and file the corresponding document at the Public Registry.

Nothing being left on the agenda, the assembly closed.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of the document.

The document having been read and translated to the persons appearing, said persons appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

Signé: E. Lackner, R. Thill, C. Petit et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg AC, le 11 janvier 2008, LAC/2008/1641. — Reçu douze euros Eur 12.-.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008042599/5770/143.

(080045169) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2008.

WP Roaming IV S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 109.441.

In the year two thousand and eight, on the fifth of March.

Before Maître Henri HELLINCKX, notary, residing in Luxembourg (Grand-Duchy of Luxembourg);

There appeared:

WP Mach II LLC, a company with limited liability having its registered office at 466 Lexington Avenue, 10017 New York, United States of America,

being the sole shareholder of WP Roaming IV S.à r.l., a société à responsabilité limitée, with registered office at L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe, registered with the Trade and Companies' Register of Luxembourg under section B number 109 441 (the "Company"),

duly represented by Mrs Ute Bräuer, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, which proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy-holder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed in order to be registered therewith.

The appearing person representing the whole corporate capital then deliberates upon the following agenda:

Agenda:

1. Insertion of a second sentence to paragraph 1 of article 7 of the articles of incorporation of the Company, that will read as follows:

"In case of several managers, there shall be two classes of managers: Class A managers and Class B managers."

2. Amendment of the second sentence of paragraph 5 of article 7 of the articles of incorporation of the Company, that now reads as follows:

"In case of a sole manager, the Company will be bound in all circumstances by the sole signature of the manager, and in case of several managers, the Company will be bound in all circumstances by the joint signature of any Class A manager together with a Class B manager or by the sole signature of any person to whom such signatory powers shall have been delegated by the managers."

3. Removal of the third sentence of paragraph 4 of article 7 of the articles of incorporation of the Company:

"Managers' resolutions, including circular resolutions, shall be conclusively certified or an extract thereof shall be issued under the individual signature of any manager."

and has taken the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder resolves to insert a second sentence to paragraph 1 of article 7 of the articles of incorporation of the Company, that will read as follows:

"In case of several managers, there shall be two classes of managers: Class A managers and Class B managers."

Second resolution

The sole shareholder resolves to amend the second sentence of paragraph 5 of article 7 of the articles of incorporation of the Company, that now reads as follows:

"In case of a sole manager, the Company will be bound in all circumstances by the sole signature of the manager, and in case of several managers, the Company will be bound in all circumstances by the joint signature of any Class A manager together with a Class B manager or by the sole signature of any person to whom such signatory powers shall have been delegated by the managers."

Third resolution

The sole shareholder resolves to remove the third sentence of paragraph 4 of article 7 of the articles of incorporation of the Company:

"Managers' resolutions, including circular resolutions, shall be conclusively certified or an extract thereof shall be issued under the individual signature of any manager."

Fourth resolution

Following the above taken resolutions article 7 of the articles of incorporation of the Company now reads as follows:

"The Company is managed by one or several managers who need not be members. In case of several managers, there shall be two classes of managers: Class A managers and Class B managers.

They are appointed and removed from office by a simple majority decision of the general meeting of members, which determines their powers and the term of their mandates. If no term is indicated the managers are appointed for an undetermined period. The managers may be reelected but also their appointment may be revoked with or without cause (ad nutum) at any time.

In the case of more than one manager, the managers constitute a board of managers. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. A meeting may also be held by conference call only. The participation in, or the holding of, a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting or the holding of a meeting in person. Managers may be represented at meetings of the board by another manager without limitation as to the number of proxies which a manager may accept and vote.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions on one or several similar documents by circular means when expressing its approval in writing, by cable or facsimile or any other similar means of communication. The entirety will form the circular documents duly executed giving evidence of the resolution.

Vis-à-vis third parties the manager or each manager (in the case of a board of managers) has the most extensive powers to act on behalf of the Company in all circumstances and to do, authorise and approve all acts and operations relative to the Company. In case of a sole manager, the Company will be bound in all circumstances by the sole signature of the manager, and in case of several managers, the Company will be bound in all circumstances by the joint signature of any Class A manager together with a Class B manager or by the sole signature of any person to whom such signatory powers shall have been delegated by the managers."

There being no further business on the agenda, the meeting is thereupon closed.

The undersigned notary, who has personal knowledge of the English language, herewith states that on request of the appearing person, this deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof this deed was drawn up in Luxembourg on the date set at the beginning of this document.

This deed having been read to the appearing person, known to the notary by her name, first names, civil status and residence, said appearing person signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille huit, le cinq mars,

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg);

A comparu:

WP Mach II LLC, une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 466 Lexington Avenue, 10017 New York, Etats-Unis d'Amérique,

étant le seul associé de WP Roaming IV S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à 9, rue Sainte Zithe L-2763 Luxembourg, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 109 441, (ci-après la «Société»),

dûment représentée par Madame Ute Bräuer, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration. La procuration signée «ne varietur» par la comparante et par le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Le comparant, représentant l'intégralité du capital social, a délibéré sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Insertion d'une deuxième phrase au paragraphe 1 de l'article 7 des statuts de la Société, qui aura la teneur suivante: «En cas de pluralité de gérants, il y aura deux classes de gérants: des gérants de classe A et des gérants de classe B.»
2. Modification de la deuxième phrase du paragraphe 5 de l'article 7 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

«En cas de gérant unique, la Société sera engagée en toutes circonstances par la seule signature du gérant, et en cas de pluralité de gérants, la Société sera engagée en toutes circonstances par la signature conjointe d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B ou par la signature individuelle de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par les gérants.»

3. Radiation de la troisième phrase de paragraphe 4 de l'article 7 des statuts de la Société:

«Les résolutions des gérants, y compris celles prises par voie circulaire, seront certifiées comme faisant foi et des extraits seront émis sous la signature individuelle de chaque gérant.»

et ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'insérer une deuxième phrase au paragraphe 1^{er} de l'article 7 des statuts de la Société, qui aura la teneur suivante:

«En cas de pluralité de gérants, il y aura deux classes de gérants: des gérants de classe A et des gérants de classe B.»

Deuxième résolution

L'associé unique décide de modifier la deuxième phrase du paragraphe 5 de l'article 7 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

«En cas de gérant unique, la Société sera engagée en toutes circonstances par la seule signature du gérant, et en cas de pluralité de gérants, la Société sera engagée en toutes circonstances par la signature conjointe d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B ou par la signature individuelle de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par les gérants.»

Troisième résolution

L'associé unique décide de radier la troisième phrase de paragraphe 4 de l'article 7 des statuts de la Société:

«Les résolutions des gérants, y compris celles prises par voie circulaire, seront certifiées comme faisant foi et des extraits seront émis sous la signature individuelle de chaque gérant.»

Quatrième résolution

Suivant les résolutions prises ci-avant l'article 7 des statuts de la Société aura désormais la teneur suivante:

«La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non. En cas de pluralité de gérants, il y aura deux classes de gérants: des gérants de classe A et des gérants de classe B.

Ils sont nommés et révoqués par l'assemblée générale des associés, qui détermine leurs pouvoirs et la durée de leurs fonctions, et qui statue à la majorité simple du capital. Si aucun terme n'est indiqué, les gérants sont nommés pour une période indéterminée. Les gérants sont rééligibles mais leur nomination est également révocable avec ou sans cause (*ad nutum*) et à tout moment.

Au cas où il y aurait plus d'un gérant, les gérants constituent un conseil de gérance. Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires permettant à toutes les personnes prenant part à cette réunion de s'entendre les uns les autres et de communiquer les uns avec les autres. Une réunion peut également être tenue uniquement sous forme de conférence téléphonique. La participation à une réunion ou la tenue d'une réunion par ces moyens équivalents à une présence en personne à une telle réunion ou à une réunion tenue en personne. Les gérants peuvent être représentés aux réunions du conseil de gérance par un autre gérant, sans limitation quant au nombre de procurations qu'un gérant peut accepter et voter.

Le conseil de gérance peut, à l'unanimité, prendre des résolutions sur un ou plusieurs documents similaires par voie circulaire en exprimant son approbation par écrit, par câble, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. L'ensemble constituera les documents circulaires dûment exécutés faisant foi de la résolution intervenue.

Le gérant ou chacun des gérants (dans le cas d'un conseil de gérance) vont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société dans toutes les circonstances et pour faire, autoriser et approuver tous actes et opérations relatifs à la Société. En cas de gérant unique, la Société sera engagée en toutes circonstances par la seule signature du gérant, et en cas de pluralité de gérants, la Société sera engagée en toutes circonstances par la signature conjointe d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B ou par la signature individuelle de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par les gérants.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la personne comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même personne comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, même date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la personne comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, la personne comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: U. BRÄUER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 14 mars 2008. Relation: LAC/2008/10932. — Reçu douze euros (12.- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 2008.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2008042576/242/157.

(080045599) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2008.